

cyberpresse.ca

LA PRESSE

HYDRO-QUÉBEC

VERS UNE BAISSÉ DES TARIFS?

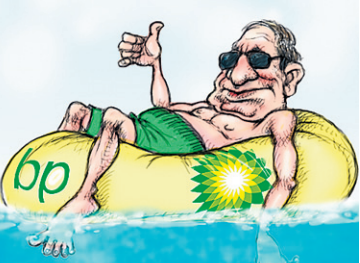
HÉLÈNE BARIL LA PRESSE AFFAIRES PAGE 1

JACQUES DEMERS A FRÔLÉ LA MORT

Une opération
chirurgicale aurait
mal tourné.
SPORTS PAGE 4



Jacques Demers
PHOTO PC



MARÉE NOIRE CHAPLEAU PLONGE

FORUM PAGE A14

CINÉMA

HARRY SHUM JR. DE STEP UP À GLEE ET VICE- VERSA...

Rencontre avec un
jeune homme qui aime
danser, jouer. Et rire.

ARTS ET SPECTACLES
PAGE A16



Harry
Shum Jr.
PHOTO
PICTURES
PERFECT

RAFFINERIE SHELL LA VENTE ACHOPPE

UNE CRUELLE DÉCEPTION

Les 800 employés de la raffinerie de Montréal-Est se rendent à l'évidence. La plupart seront sans emploi le 30 novembre. Leur ultime espoir : une intervention de Québec au nom de la sécurité énergétique de la province. Mais ils n'y croient pas vraiment. Témoignages. LOUISE LEDUC ET KARIM BENESSAIEH PAGES A2 ET A3

« Shell nous a mis des bâtons dans les roues »

Le « cerveau financier » du comité de relance accuse la pétrolière de mauvaise foi.

PAGE A2



PHOTO ROBERT SKINNER, ARCHIVES LA PRESSE

UNE CONSEILLÈRE FINANCIÈRE RADIÉE PROVISOIEMENT

La Chambre de la sécurité financière accuse Carole Morinville, une conseillère proche du milieu artistique québécois, d'avoir commis une fraude de plus de 220 000 \$. En décembre dernier, le comédien Denis Bouchard avait eu gain de cause à la suite d'une plainte contre la même conseillère.

VINCENT BROUSSEAU-POULIOT PAGE A4

LA PRESSE DANS LE MONDE

NEW YORK

2 À 0 POUR LA « MOSQUÉE DE GROUND ZERO »

Une commission et le maire de New York
donnent leur aval à un projet controversé.

RICHARD HÉTU PAGE A11

PARIS

AIR SARKO ONE

L'avion présidentiel français a coûté 240 millions \$
à l'État. Et quelques sarcasmes à l'endroit du président.

MARC THIBODEAU PAGE A11

LONDRES

DAVID CAMERON S'ÉCLATE

Le premier ministre britannique
préfère la franchise à la diplomatie.

MALI ILSE PAQUIN PAGE A13

David Cameron
PHOTO REUTERS



FRONTIÈRE LIBAN-ISRAËL

UNE FUSILLADE RAVIVE LES TENSIONS



PHOTO MAHMOUD ZAYAT, AFP

Pour la première fois depuis la guerre de l'été 2006, des affrontements entre soldats libanais et israéliens ont fait plusieurs morts à la frontière entre les deux pays (sur notre photo, un soldat libanais est évacué près du village d'Adaisseh). Si les versions sur les causes des attaques divergeaient encore hier soir, une reprise de la guerre serait toutefois exclue, selon notre collaborateur sur place. PAGE A12



Mon clin d'œil STÉPHANE LAPORTE
Aide-toi et le Shell ne t'aidera pas.

Venez voir mon blogue! cyberpresse.ca/laporte

Planchers Harwood

Vaste sélection de planchers de bois franc, planchers flottants, linoléums et céramique.

L'expert à consulter pour vos planchers et vos escaliers!

- Plancher de bois franc véritable en chêne canadien, à partir de 2,69\$/pi²
- Plancher flottant européen de qualité, à partir de 0,85\$/pi²
- Plancher en bois exotique de première qualité, à partir de 4,69\$/pi²

450-424-5334

980, av. St-Charles, Vaudreuil-Dorion, sortie 35, autoroute 40, à droite www.planchersharwood.ca



RAFFINERIE SHELL LA VENTE ACHOPPE

Les chances de sauver la raffinerie Shell de Montréal-Est sont au plus bas. La tentative de la vendre au groupe Delek a échoué. Le syndicat des employés de la raffinerie vient de sortir l'ultime carte de son jeu: il invoque la Loi sur les produits pétroliers et la sécurité énergétique du Québec.



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

Le syndicat des employés de la raffinerie de Shell de Montréal-Est, représenté par son président, Jean-Claude Rocheleau, a participé aux dernières négociations afin de trouver un nouvel acheteur pour sauver les installations du géant pétrolier.

QUÉBEC APPELÉ



KARIM BENESSAIEH

Faute d'acheteur, Québec pourrait invoquer la sécurité énergétique de la province pour empêcher la fermeture ou la reconversion de la raffinerie Shell de Montréal-Est. C'est du moins l'une des dernières cartes qu'a sorties hier le syndicat des quelque 800 employés de la raffinerie pour préserver ce qui reste de

cés, soutient Jean-Claude Rocheleau, président du syndicat des employés de la raffinerie. Avec la disparition de la raffinerie Shell, l'établissement voisin, propriété de Suncor (fusionné à Petro-Canada en août 2009), se trouverait isolé et verrait ses coûts augmenter considérablement.

«Il faut craindre l'effet domino avec la fermeture de la raffinerie de Shell, estime M. Rocheleau. Les coûts fixes vont augmenter pour Suncor, qui partageait le transport et les services connexes avec Shell. D'ici une couple d'années, il va y avoir une réévaluation qui va être faite par Suncor. Si

mais on a au bout de l'île, dans l'Est, la pétrochimie. Il faut y tenir, il faut s'assurer que ce qu'il nous reste demeure.»

L'ingénieur financier au cœur du comité de relance, Claude Delage, s'est dit toujours disposé à travailler avec le syndicat. Malgré l'échec retentissant des négociations entre Shell et l'acheteur qu'avait trouvé le comité, Delek, M. Delage hésite à clore le dossier. «Je ne sais pas, je suis en réflexion. Quand on termine quelque chose, il faut faire le bilan. Or, on est à l'heure des bilans. Après ça, le bilan va nous indiquer le chemin à prendre.»

«Beaucoup de questions ont été posées à Shell; l'entreprise doit fournir l'information. Tant que la ministre ne l'aura pas, elle n'autorisera pas le démantèlement.»

— Marie-Claude Boulay, attachée de presse de la ministre des Ressources naturelles

l'industrie pétrochimique à Montréal.

L'avenir de cette industrie, florissante au début des années 80 alors qu'on comptait six raffineries, est aujourd'hui «clairement menacé», estime Michael Fortier, président du comité mis sur pied l'hiver dernier pour sauver la raffinerie.

À Québec, on s'est fait rassurant: pas question d'autoriser la fermeture de la raffinerie tant que Shell n'aura pas démontré que les approvisionnements en pétrole ne sont pas en péril.

Au lendemain de l'annonce de l'échec des négociations entre Shell et le dernier acheteur intéressé, le syndicat demande à la ministre des Ressources naturelles, Nathalie Normandeau, d'appliquer la Loi sur les produits pétroliers. Cette loi permet à la ministre d'empêcher la démolition, même partielle, d'un établissement de fabrication de produits pétroliers.

Plus important, elle a comme objectif «d'assurer le maintien et la sécurité des approvisionnements en produits pétroliers», qui sont de toute évidence mena-

eux partent, la pétrochimie quitte le Québec et ça veut dire que la province va s'appauvrir royalement.»

La ministre Normandeau «n'est pas en mesure, à l'heure actuelle, de prendre une décision pour autoriser le démantèlement» de la raffinerie Shell, dit Marie-Claude Boulay, attachée de presse.

Au début de l'été, des fonctionnaires du Ministère ont rencontré des représentants de Shell afin d'éclaircir la situation, précise-t-elle. «Beaucoup de questions ont été posées à Shell; l'entreprise doit fournir l'information. Tant que la ministre ne l'aura pas, elle n'autorisera pas le démantèlement.»

Refaire la vente

Pour l'ex-sénateur et ministre conservateur Michael Fortier, Montréal ne peut se permettre de perdre toute une industrie qui fait vivre des milliers de personnes avec de très bons salaires. «On parle souvent à Montréal de l'aérospatiale, de technologie de l'information, des jeux vidéo, de l'enseignement. Je suis preneur de tout ça, je trouve ça extraordinaire,

Selon le président du syndicat, le gouvernement du Québec peut clairement forcer Shell à reprendre tout le processus de vente. «Le gouvernement pourrait dire à Shell: "Écoutez, nous on veut que vous continuiez à exploiter la raffinerie, on ne peut pas se permettre de perdre une raffinerie au Québec, c'est trop risqué pour notre sécurité énergétique"», estime M. Rocheleau. Il pourrait leur demander de recommencer l'exercice de vente et de maintenir la raffinerie ouverte en attendant. Ces possibilités sont prévues dans la loi.»

Le syndicaliste se réjouit par ailleurs de l'attitude du gouvernement québécois jusqu'à maintenant, qui «fait bien son travail, surveille et prend le temps de bien regarder les choses». Début juillet, une injonction a ordonné à Shell de garder ses équipements en bonne condition. L'injonction a été reconduite jusqu'au 10 septembre. Shell a déjà annoncé vouloir fermer ses installations à partir de la mi-septembre et mettre la quasi-totalité de ses employés à pied le 30 novembre.

« Shell a fait échouer la vente »

KARIM BENESSAIEH

Celui qui a été décrit comme le «cerveau financier» du comité de relance de la raffinerie de Montréal-Est, Claude Delage, n'en démord pas: «On avait trouvé un acheteur compétent et motivé. Shell a *scrappé* une réelle option. Il était là, dans ses culottes, l'acheteur, et Shell l'a *scrappé*. C'est ça qui me choque.»

L'ingénieur financier de la firme IBS Capital réagissait à l'échec des négociations entre Shell et Delek, un acheteur que son comité avait trouvé après de longues recherches. Il assure aujourd'hui que Delek avait les reins assez solides et la motivation pour exploiter la raffinerie de Montréal-Est. «Ces gens sont partis de Nashville, au Tennessee, pour venir à Ottawa dire devant nos élus qu'ils étaient encore là, qu'ils voulaient encore acheter la raffinerie. Et malgré tout ça, on n'a pas d'entente.»

Sans se prononcer sur les intentions de Shell au départ, il estime que cette dernière offre a été cavalièrement écartée et qu'on a tout fait pour faire échouer la vente. «Faisons une analogie: vous avez un vieux bazou à vendre, vous voulez le vendre au meilleur prix possible. Allez-vous le laver, l'arranger pour qu'il soit présentable? Ou vous allez peller du fumier dedans, vous allez le cabosser? Shell a tellement toujours mis des bâtons dans les roues lors des discussions qu'on a le résultat qu'on a.»

Michael Fortier, qui a dirigé ce comité mis sur pied par Québec et dissous il y a cinq semaines, refuse de mettre en cause la bonne foi des responsables de Shell. «J'ai demandé à plusieurs reprises à différentes personnes de Shell si elles étaient sérieuses dans le processus de vente. Chacune de ces personnes m'a répondu par l'affirmative. Je n'étais pas accompagné d'un polygraphe, j'ai fait ça *pro bono*, pour la communauté, on a trouvé des acheteurs, les acheteurs se sont pointés.»

M. Fortier estime que le communiqué commun publié par Shell et Delek est un bon indice du déroulement des négociations. «Ça me dit que Delek et Shell ont tenté d'en venir à une entente et qu'elles reconnaissent maintenant que ce n'était pas possible. Dans le monde dans lequel je vis, ça m'indique que les deux étaient satisfaites et qu'il y a eu des négociations sérieuses. Ça ne veut pas dire, parce qu'il n'y a pas d'entente, qu'il y avait quelqu'un de mauvaise foi.»

Claude Delage n'y croit tout simplement pas: «Le communiqué de presse commun, ça me fait bien rire. Tu ne peux pas en vouloir à Delek de ne pas déchirer sa chemise. Demain matin, elle va encore faire de la business, elle ne veut pas brûler les ponts avec les gens. N'importe quel bon homme d'affaires aurait fait la même chose.»

SOMMAIRE

Amusez-vous!	SPORTS 6	Loteries	A13
Bourses	AFFAIRES 6 et 7	Monde	A11 à A13
Carrières	AFFAIRES 5	Petites annonces	VOYAGES 5
Décès	VOYAGES 7 et 8		AFFAIRES 4
Forum	A14 et A15	Sudoku	AFFAIRES 4
Horaires télévision	A18		

Météo

Ciel variable en matinée, orages en après-midi, maximum 28, minimum 22. AFFAIRES 7

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?

nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?

commentaires@lapresse.ca

RAFFINERIE SHELL LA VENTE ACHOPPE



PHOTO ROBERT SKINNER, ARCHIVES LA PRESSE

À LA RESCOUSSE

LE FIL DES ÉVÉNEMENTS

Juillet 2009

Dans le cadre d'une «révision stratégique» de ses activités, Shell évoque pour la première fois la possibilité de fermer sa raffinerie de Montréal-Est, qui vient de fêter son 75^e anniversaire et nécessite de nouveaux investissements. La recherche d'acheteurs commence.

7 janvier 2010

Insatisfaite des offres, Shell annonce qu'elle transformera sa raffinerie en terminal d'importation. Des 800 employés actuels, une cinquantaine seulement garderont leur emploi. Quelques semaines plus tard, des élus mandatent un comité dirigé par Michael Fortier pour négocier avec Shell et trouver des acheteurs.

4 juin 2010

Shell rejette deux offres d'achat jugées insatisfaisantes et annonce qu'elle ne poursuivra pas les discussions. «L'écart entre certaines conditions avancées et nos exigences est beaucoup trop grand», dit-elle. L'un des acheteurs était Delek, qui reviendra à la charge avec une offre bonifiée. Deux semaines plus tard, Shell somme le comité présidé par Michael Fortier de cesser sa recherche d'acheteurs.

7 juillet 2010

Le syndicat obtient de la Cour une injonction empêchant Shell de démanteler et d'endommager ses installations au motif que l'entreprise n'a pas obtenu les autorisations nécessaires en vertu de l'article 15 de la Loi sur les produits pétroliers. L'injonction sera reconduite jusqu'au 10 septembre.

2 août 2010

Dans un communiqué commun, Shell et Delek US Holding, filiale d'un géant industriel israélien, annoncent qu'elles mettent un terme à leurs négociations «après des efforts considérables» qui ont mené à «une impasse». Ainsi prend fin, résume la direction de Shell, une année au cours de laquelle «plus de 100 entreprises ont été contactées au sujet de cet élément d'actif, mais aucune n'a envisagé un avenir acceptable pour l'établissement en tant que raffinerie».

EXTRAITS DE LA LOI SUR LES PRODUITS PÉTROLIERS

1. La présente loi a pour objets:

1^o d'assurer le maintien et la sécurité des approvisionnements en produits pétroliers;

2^o d'assurer la qualité des produits pétroliers;

3^o d'assurer le contrôle des prix de vente des produits pétroliers.



15. Nul ne peut démolir en tout ou en partie un établissement de fabrication de produits pétroliers sans l'autorisation préalable du ministre et, le cas échéant, aux conditions fixées par ce dernier.

96. En outre des pouvoirs réglementaires prévus aux autres dispositions de la présente loi, le gouvernement peut, par règlement:

(...)

5^o déterminer toutes les modalités relatives au maintien et à la sécurité des approvisionnements en produits pétroliers.

LES EMPLOYÉS ONT PERDU ESPOIR

LOUISE LEDUC

Après des mois d'espoirs déçus, les 800 employés de Shell se rendent à l'évidence. Sauf pour une poignée d'entre eux, le 30 novembre, c'en sera fini.

«À trois ou quatre reprises, on a eu quelques espoirs, mais moi, ça fait un bout de temps que je ne croyais plus au miracle», a dit hier Steven, qui travaille depuis 12 ans à la raffinerie de Montréal-Est.

À la fin d'une autre journée difficile pour le moral, il a conclu que «les grosses compagnies comme Shell, c'est plus gros que les gouvernements, qui ont, eux, des moyens bien limités».

«Je ne veux plus rien savoir du secteur industriel, a-t-il poursuivi. Je pense faire un changement de cap radical. M'orienter vers les services, devenir vendeur de téléphones

cellulaires, tiens! En tout cas, ça change mes plans. Moi qui voulais fonder une famille...»

«Moi, je commence à envisager sérieusement de m'en aller dans l'ouest du Canada, a dit pour sa part Sabino Dhepaganon. Là-bas, il y a plein d'ouvrage. En même temps, à 49 ans et avec un enfant de 4 ans, ce n'est pas facile de prendre la décision de s'expatrier...»

M. Dhepaganon connaît le tabac. S'il s'est retrouvé chez Shell, c'est que, en 2008, il a perdu son emploi à Péromont, qui a aussi fermé ses portes. «C'est sûr qu'aujourd'hui, tout le monde a la mine basse et que bien des gens sont en cal...» a-t-il dit.

Il leur est d'autant plus difficile d'envisager la suite des choses qu'ils avaient un très bon salaire, de 70 000\$ à 100 000\$, sans compter les heures supplémentaires,

nous ont dit les employés. Où retrouver de telles conditions, en 2010?

«C'est pour les plus jeunes que c'est le plus difficile, dit André Méthot, qui travaille pour Shell depuis 31 ans.

C'est dur d'un point de vue personnel, et c'est dur à l'échelle de toute une partie de la ville, a-t-il fait remarquer. L'est de Montréal en prend pour son grade depuis plusieurs années. «Je me souviens de cette époque, dans les années 70, où de jeunes pères de famille se félicitaient d'avoir de bons emplois qui étaient déjà payés à plus de 10\$ l'heure. De plus, dans le temps, les loyers, dans l'Est, ne coûtaient presque rien. Depuis, il y a eu la fermeture de la Canadian Vickers (qui faisait dans la construction de bateaux et d'avions), puis celles de Texaco et d'Esso, et maintenant de Shell.»

800

Quelque 800 emplois directs payés de 70 000 à 100 000\$ disparaîtront avec la fermeture des installations de Montréal-Est.

C'est difficile, a-t-il souligné, de continuer d'avoir le cœur à l'ouvrage. «C'est tout l'un ou tout l'autre, a-t-il dit. Soit les gens expriment leur colère, soit ils ne disent pas un mot et restent dans leur coin.»

Chacun avait sa théorie, hier, sur les raisons de la fermeture. Mondialisation, coûts de production moindres ailleurs, détermination de Shell à faire dérailler la vente de ses installations pour ne pas laisser Delek la concurrencer.

Jean-Marc Duval, ex-employé à la retraite de Shell devenu fournisseur, croit quant à lui que les raisons sont ailleurs. «C'est triste, c'est le contexte: les normes antipollution sont devenues très sévères.»

Outre les 800 salariés de Shell, quelque 3500 emplois indirects risquent d'être touchés par la conversion de la raffinerie en simple terminal d'importation.

ACTUALITÉS

Une conseillère financière radiée provisoirement

Soupçonnée de fraude, elle compte plusieurs artistes québécois parmi ses clients

VINCENT
BROUSSEAU-POULIOT

Carole Morinville, conseillère financière proche du milieu artistique québécois, vient de perdre son droit de pratique. Son ordre professionnel l'accuse d'avoir commis une fraude de 227 000\$.

À la suite de plaintes de quatre investisseurs, elle a été radiée provisoirement de la Chambre de la sécurité financière le 13 juillet dernier, avant même l'audience qui doit avoir lieu à l'automne, une sanction réservée aux cas les plus graves. La conseillère financière, qui a déjà été poursuivie par le comédien Denis Bouchard, en est à sa troisième cause disciplinaire en sept ans.

Selon le syndic de la Chambre, Carole Morinville se serait illégalement approprié 227 000\$ provenant de deux clientes. Son ordre professionnel l'accuse aussi de s'être placée en conflit d'intérêts dans des placements totalisant 200 000\$ pour le compte de deux autres clients. Un interdit de publication nous empêche de nommer les plaignants.

Antécédents

Ce n'est pas la première fois que Carole Morinville, dont la clientèle comprend plusieurs artistes québécois, a des démêlés avec son ordre professionnel.

En décembre dernier, elle avait plaidé coupable sous cinq chefs d'accusation relativement à une plainte du comédien Denis Bouchard, bien connu pour ses rôles à la télévision dans *Annie et ses hommes* et *Lance et compte*. Pour avoir mal exécuté son mandat, Carole Morinville a été suspendue durant un mois et a payé des amendes totalisant 27 075\$.

Par le truchement de son entreprise Les Productions Tragicomix, Denis Bouchard a poursuivi au civil son ancienne conseillère financière. Il lui réclamait 170 779,94\$ parce qu'elle lui avait vendu, en 2003, un produit d'assurance qui n'était pas adapté à ses besoins. Le litige a été réglé à l'amiable en octobre dernier. Les modalités de l'entente n'ont pas été dévoilées.

Dans son témoignage, Denis Bouchard, qui a joué au cinéma notamment dans *Histoires d'hiver* et a mis en scène plusieurs spectacles et pièces de théâtre,

a révélé avoir perdu confiance en Carole Morinville quand il s'est aperçu qu'elle ne lui avait pas donné l'heure juste sur ses placements. Aucune allégation de fraude ou d'appropriation de fonds n'avait été soulevée dans le dossier de Denis Bouchard, qui n'était pas joignable hier, car il est à l'extérieur du pays. L'agente de M. Bouchard, Camille Goodwin, n'a pas voulu faire de commentaires.

Radiation

La Chambre de la sécurité financière avait réprimandé Carole Morinville pour la première fois en 2003. Accusée sous 24 chefs, elle avait plaidé coupable et payé des amendes totalisant 22 000\$. Elle avait aussi été radiée par la Commission des valeurs mobilières du Québec en 1996.

La radiation qui vient d'être prononcée contre elle avant même son audience est une mesure exceptionnelle: la Chambre permet normalement à la personne mise en cause dans un dossier disciplinaire de continuer à pratiquer durant le processus. Dans le cas de Carole Morinville, le comité de discipline a estimé que la

preuve «laisse entrevoir (...) une absence d'hésitation à recourir à la tromperie et aux mensonges lorsque nécessaire à ses fins».

Le comité de discipline a aussi justifié sa décision par le fait que les fautes touchent «au cœur de la profession», que M^{me} Morinville a entravé le travail de l'enquêteur du syndic et que les gestes qui lui sont reprochés auraient continué jusqu'à tout récemment, en avril dernier.

Pas d'accusation

La Chambre de la sécurité financière, qui a décliné hier les demandes d'entrevue de *La Presse*, continue son enquête et n'exclut pas la possibilité de porter d'autres accusations.

Aucune accusation criminelle ou pénale n'a été portée contre Carole Morinville relativement à la présente affaire.

Avant d'être radiée provisoirement de la Chambre de la sécurité financière, Carole Morinville faisait affaire sous les raisons sociales «Agence Carole Morinville» et «Carole Morinville Associés». Son site web ne fonctionne plus. Elle n'a pas rappelé *La Presse* hier, pas plus que son avocat, Lorne Marchand.

Un centre culturel marocain à Montréal en 2011

EXCLUSIF

ÉRIC CLÉMENT

Le royaume du Maroc créera en 2011 le premier centre culturel marocain en Amérique du Nord, au coin de l'avenue Viger et de la rue Berri, a appris *La Presse*.

L'État marocain a acquis pour 1,6 million de dollars un immeuble de quatre étages sis au 515, avenue Viger Est. Une banderole placée depuis quelques jours sur la façade annonce le projet.

Le Maroc veut inaugurer en 2011 cinq Maisons du Maroc dans le monde: à Barcelone, Bruxelles, Montréal, Paris et Tripoli. Au total, l'administration du roi Mohammed VI prévoit en ouvrir 13. En France, la Maison du Maroc sera construite dans la banlieue parisienne: Mantes-la-Jolie vient de céder, pour la somme symbolique de 1€, un terrain de 752 m² au Maroc.

Ici, l'arrondissement de Ville-Marie a donné son accord en juin pour la transformation de l'immeuble de l'avenue Viger. Le projet a été confié aux architectes d'ACDF et à l'atelier d'architecture marocain Bohsina. «L'intérieur sera un mélange de modernisme et de tradition avec une référence à l'héritage judéo-marocain, a dit hier à *La Presse* la consule générale du Maroc à Montréal, Souriya Otmani. Les travaux démarrent à la fin d'août et dureront de six à huit mois.»

La création de ces centres culturels a pour objectif de faire contrepoids aux mouvements religieux islamistes, de promouvoir la culture et le partage ainsi que de combler, selon les autorités marocaines, un certain vide culturel.

«Notre souci le plus urgent est de combler ce vide et de permettre à la communauté non seulement de s'intégrer, mais également d'échanger et de transmettre les valeurs de partage et de solidarité, fondamentales dans la culture marocaine», avait déclaré le ministre chargé des Marocains résidant à l'étranger, Mohamed Ameer, au journal *Maghreb Canada Express*, lors du lancement du projet, en novembre 2008.

«Le Maroc veut s'adresser aux générations montantes des Marocains vivant ici, ajoute M^{me} Otmani. L'endroit permettra de faire des rapprochements avec le milieu socioculturel québécois, et le milieu associatif marocain y sera bienvenu.»

Le centre organisera des expositions, des concerts, des projections de films, des colloques; il proposera des cours d'arabe, de français et d'anglais. Le Québec n'est pas associé financièrement à cette création, mais il contribuera au volet programmation.

EN BREF

La pluie cause des dégâts

Les orages qui se sont abattus sur la grande région de Montréal hier en fin de journée ont causé certains dégâts. Vers 18h, un problème d'infiltration d'eau a causé l'interruption du service de métro sur la ligne orange entre les stations Berri-UQAM et Bonaventure dans les deux directions. Quelques centimètres d'eau se seraient accumulés près des rails électrifiés. À 20h40, l'interruption de service a été prolongée de la station Henri-Bourassa à Lionel-Groulx. Vers 22h05, le service était complètement rétabli. En tout, 50 autobus ont fait la navette durant la soirée. De 30 à 40 mm de pluie sont tombés dans la grande région de Montréal, en Montérégie et en Estrie. En après-midi, l'échangeur l'Acadie, souvent inondé pendant des averses importantes, a été fermé par mesure préventive. Par ailleurs, une tornade aurait touché terre près de Saint-Eustache, dans les Laurentides, vers 16h. Des témoins ont observé un entonnoir nuageux. Environnement Canada n'a pas été en mesure de confirmer que le phénomène s'était produit. Il n'y aurait eu aucun dommage.

— Daphné Cameron
avec *La Presse* Canadienne

Visionnez la vidéo RECYC-FRIGO !
www.recyc-frigo.com/video

25 pi³
15 pi³
10 pi³

Dévoreur d'énergie
RECHERCHÉ
Récompense de 60 \$

CONFIEZ VOTRE VIEUX
**RÉFRIGÉRATEUR OU
CONGÉLATEUR À RECYC-FRIGO.**



Un beau geste pour l'environnement et de substantielles économies d'énergie !

Débarassez-vous de ce deuxième réfrigérateur que vous n'utilisez qu'à l'occasion. Il consomme beaucoup d'énergie même s'il est vide. En vous en départissant, vous réduirez votre consommation d'électricité annuelle et contribuerez à la protection de l'environnement, puisqu'il sera recyclé à 95 %.

Pour chaque appareil récupéré, Hydro-Québec vous fera parvenir un chèque de 60 \$ après la collecte du vieil appareil.

Inscrivez votre demande en ligne, au www.recyc-frigo.com,
ou communiquez avec l'escouade RECYC-FRIGO, au **1 877 493-7446 (49FRIGO)***.

Nous viendrons le chercher GRATUITEMENT !

Assurez-vous d'avoir votre facture d'électricité en main.

* L'appareil doit avoir plus de 10 ans, avoir un volume intérieur entre 10 pi³ et 25 pi³ et être fonctionnel et branché.



Le programme RECYC-FRIGO, une initiative d'Hydro-Québec, est administré par le Consortium MRE ENVIRONNEMENT. Hydro-Québec fera parvenir un chèque de 60 \$ au propriétaire de l'appareil, une fois celui-ci récupéré. Une limite de deux appareils par foyer s'applique. Les appareils commerciaux ne sont pas admissibles. Hydro-Québec se réserve le droit de mettre fin à ce programme sans préavis. Certaines restrictions peuvent s'appliquer.

HOCHELAGA-MAISONNEUVE

Une fausse alerte à la bombe sème l'émoi

CATHERINE HANDFIELD

Une fausse alerte aux véhicules piégés a semé l'émoi pendant près de neuf heures, hier, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, à Montréal. Les fourgonnettes suspectes étaient garées devant un immeuble en construction qui avait récemment été ravagé par un incendie.

L'affaire a débuté vers 11h30, lorsqu'un homme a appelé le 911 d'une cabine téléphonique pour dire qu'il avait posé deux bombes dans deux véhicules à l'angle des rues Jeanne-d'Arc et de Rouen.

Les policiers se sont rendus à la cabine téléphonique, à l'angle de la rue de Rouen et de l'avenue Bourbonnière. À l'intérieur, ils ont découvert une note qui précisait que les bombes avaient été posées dans deux fourgonnettes, l'une blanche, l'autre verte.

Les policiers ont effectivement découvert les véhicules à l'endroit désigné. Bien que ce genre d'alerte soit rarement fondé, le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) n'a pris aucun risque.

Les policiers ont dressé un vaste périmètre de sécurité entre l'avenue Valois, le boulevard Pie-IX et les rues Ontario et Hochelaga. Une centaine de personnes ont été évacuées, dont les enfants et le personnel d'un centre de la petite enfance.

Les artificiers et le robot du SPVM ont été dépêchés sur les lieux pour inspecter les véhicules. En soirée, les policiers ont repéré un objet considéré comme « suspect » dans l'une des fourgonnettes. Mais vers 20h15, le SPVM a confirmé qu'il s'agissait d'une fausse alerte et que l'objet – qui n'a pas été iden-



PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE

Les artificiers et le robot du SPVM ont été dépêchés sur les lieux pour inspecter les véhicules. En soirée, les policiers ont repéré un objet considéré comme « suspect » dans une voiture, qui ne représentait finalement aucun danger.

tifié – ne présentait aucun danger. Au moment de mettre sous presse, aucun responsable n'avait été arrêté.

Les véhicules suspects étaient garés devant un immeuble en construction qui avait été la cible d'un incendie probablement criminel en janvier dernier. Les dommages avaient été évalués à plusieurs dizaines de milliers de dollars.

Les responsables sont-ils des opposants à l'embourgeoisement du quartier Hochelaga-Maisonneuve? « Pour l'instant, nous ignorons les raisons qui ont incité le ou les suspects à agir ainsi », a indiqué le sergent Ian Lafrenière, porte-parole du SPVM.

Cette affaire n'est pas sans rappeler une série de fausses alertes survenues en 2004.

Du 5 au 7 janvier, le « comité antigentrification » avait déposé huit fausses bombes devant des chantiers et des bureaux de vente d'appartements en copropriété dans les quartiers Rosemont et Hochelaga-Maisonneuve. Après un peu plus d'une semaine d'enquête, l'auteur des méfaits, âgé de 20 ans, avait finalement été arrêté.

La question de l'embourgeoisement est toujours

d'actualité dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, où plusieurs immeubles en copropriété ont été construits dans les dernières années. En mars, les organisateurs de la manifestation contre la brutalité policière ont choisi d'organiser leur marche dans le quartier pour dénoncer son embourgeoisement. – Avec la collaboration de Daphné Cameron

© 2010 Porsche Cars Canada, Ltd. Porsche recommande le port de la ceinture de sécurité et le respect du code de la route en tout temps.



Pour plus d'information, visitez www.porsche.ca

On a demandé à nos ingénieurs de le perfectionner.

Ils l'ont redéfini.

Voici les quatre modèles de la nouvelle famille Cayenne révolutionnaire : le Cayenne, le Cayenne S, le Cayenne Turbo et le remarquable Cayenne S Hybride 2011. Pour nos ingénieurs, rien n'était hors limite excepté l'esprit derrière le nom Porsche. Une structure légère permet de réduire le poids jusqu'à 185 kg. Un dispositif arrêt-démarrage automatique, une injection directe de carburant (DFI) et une nouvelle boîte Tiptronic S à 8 rapports permettent de réduire la consommation de carburant de 23 % (NEDC)*, tout en élevant les performances du Cayenne vers de nouveaux sommets exceptionnels. C'est ce qui se produit lorsque les ingénieurs œuvrent en toute liberté.

Les tout nouveaux modèles Porsche Cayenne 2011.

PORSCHE
INTELLIGENT
PERFORMANCE



PORSCHE

* Selon les données 2010 du Nouveau cycle de conduite européen. Les données de consommation de Transports Canada ne sont pas disponibles et peuvent varier.

SANTÉ

L'assurance maladie en déclin

L'Association médicale canadienne craint pour la pérennité du réseau de la santé

ARIANE LACOURSIÈRE

Le système d'assurance maladie est en déclin au Canada et peine à répondre efficacement aux besoins de la population, selon l'Association médicale canadienne (AMC). Pour corriger la situation, l'organisme a dévoilé hier un vaste plan d'action qui demande notamment que les hôpitaux soient dorénavant financés pour leur volume d'activités, que tous les citoyens soient assurés à 100% pour leurs médicaments et que l'on construise plus d'établissements de soins de longue durée partout au pays.

«Le système de santé actuel ne sera pas capable de répondre aux besoins futurs de la population. Il faut agir maintenant», affirme la présidente de l'AMC, la D^{re} Anne Doig.

« Le système de santé actuel ne sera pas capable de répondre aux besoins futurs de la population. Il faut agir maintenant ».

— La D^{re} Anne Doig, présidente de l'AMC

Dans son document intitulé *La transformation des soins de santé au Canada – Des changements réels. Des soins durables*, l'AMC cible cinq secteurs où il faut agir. Une multitude de solutions est aussi proposée afin d'assurer la pérennité du réseau de la santé canadien.

Par exemple, l'AMC recommande que les hôpitaux soient



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, ARCHIVES LA PRESSE

L'AMC recommande, entre autres, que les hôpitaux soient financés proportionnellement à leur volume d'activités. Ce n'est pas le cas au Québec, où les budgets des hôpitaux sont fondés sur des critères historiques.

financés proportionnellement à leur volume d'activités. «Au Québec, ce n'est pas le cas. Les budgets des hôpitaux sont fondés sur des critères historiques. Par exemple, on accorde une certaine somme à chacun pour un nombre prévu d'opérations chirurgicales. Des hôpitaux restreignent le nombre d'interventions pour ne pas dépasser leur budget. Ça doit changer», dit

le vice-président de l'AMC, le D^r Robert Ouellet.

Parmi les lacunes les plus graves du système de santé canadien, l'AMC note que les médicaments d'ordonnance ne sont pas assurés également dans chaque province. Dans les provinces de l'Atlantique, les personnes qui n'ont pas d'assurance maladie privée ou qui n'ont pas droit aux programmes publics d'assurance

médicaments doivent payer pour leurs médicaments d'ordonnance, une situation inacceptable, selon la D^{re} Doig.

L'AMC déplore aussi que l'accès aux soins à domicile et aux ressources d'hébergement pour personnes âgées soit déficient. Selon les projections de Statistique Canada, le pourcentage de personnes âgées dans la population (65 ans et plus), qui est de 13% actuellement, pour-

rait atteindre 25% d'ici à 2031. Le nombre d'établissements de soins de longue durée sera nettement insuffisant pour répondre à la demande, selon l'AMC, qui estime qu'il faudrait construire pas moins de 2500 centres d'hébergement à la grandeur du pays. «On n'a pas pensé aux soins de longue durée dans notre système. On n'est pas prêt à accueillir tous nos aînés», croit le D^r Ouellet.

Débat sur le privé

En 2010, les Canadiens ont dépensé 183 milliards de dollars en soins médicaux. «En dépit des sommes importantes consacrées aux soins de santé, plusieurs indicateurs clés, dont l'accès en temps opportun, révèlent que le système de santé du Canada n'est pas performant», note l'AMC.

L'organisme reconnaît que les temps d'attente pour un nombre limité d'interventions chirurgicales ont diminué au cours des dernières années. Mais elle remarque que «bien des Canadiens attendent toujours beaucoup trop longtemps pour recevoir les soins médicaux nécessaires afin de traiter un vaste éventail de problèmes».

L'AMC ouvre donc la porte à des «solutions de rechange financées par le secteur public». Le secteur privé pourrait-il par exemple jouer un plus grand rôle dans le réseau de la santé? La D^{re} Doig refuse de se prononcer. «On ne veut pas décider pour la population. Mais il doit y avoir un débat sur la question. Les Canadiens doivent savoir de quoi ils ont besoin et comment ils veulent payer pour ça.»

Eau chaude meurtrière dans les CHSLD

Le Bureau du coroner recommande de diminuer la température

LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Le Bureau du coroner suggère d'abaisser la température de l'eau chaude à 38 °C dans les centres de soins pour les personnes âgées.

Ainsi, 19 morts liées à d'importantes brûlures causées par un contact prolongé, indu ou accidentel avec de l'eau chaude ont été répertoriées entre 2000 et 2009. Parmi ces 19 morts, le Bureau du coroner a répertorié 15 morts touchant

la population âgée de 65 ans et plus.

Ces morts sont survenues principalement dans la salle de bains, plus particulièrement dans la baignoire.

Actuellement, le Code de construction du Québec et le Code national de la plomberie – Canada 2005 prévoit un maximum de 49 °C à la sortie des robinets des bains et des douches, mais la mesure ne s'applique qu'aux nouvelles installations de plomberie.

Or, un nombre important de résidences pour personnes âgées occupent des immeubles construits avant l'adoption de cette limite et leur système de plomberie peut donc fournir une eau plus chaude et potentiellement plus dangereuse pour leurs résidents.

Au fil des ans, plusieurs coroners se sont penchés sur ce problème dans des résidences pour personnes âgées et dans des CHSLD.

Parmi les solutions envisageables, la coroner Catherine Rudel-Tessier évoque le cadre de référence de la Corporation d'hébergement du Québec, qui énonce une limite maximale de 40 °C à la sortie des robinets.

Elle cite par ailleurs ses discussions avec un médecin du Centre des grands brûlés de l'Hôtel-Dieu de Montréal, qui l'ont amenée à penser qu'une température de 38 °C pourrait suffire au bien-être

des résidents tout en minimisant considérablement les risques de brûlures.

Enfin, plus généralement, plusieurs coroners recommandent à la Régie du bâtiment de mener à bien les travaux qu'elle a amorcés et de mettre en place une norme spécifique fixant une température maximale sécuritaire de l'eau aux points de service dans les résidences pour personnes âgées et les CHSLD.

Réductions finales Harry Rosen

(N'attendez pas qu'il soit trop tard)

Le solde se termine dimanche

DE 30 % À 60 % DE RABAIS* SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN SOLDE

Réductions additionnelles dans tous nos rayons. Hâtez-vous pour profiter du meilleur choix et des meilleures aubaines.

*La marchandise n'est pas toute soldée. Service de retouche en sus pour les chemises habillées en solde et les articles dont le prix est réduit de 50% ou plus.

HARRY ROSEN

DOUBLE MEURTRE DANS NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

L'une des victimes était bien connue des policiers

CATHERINE HANDFIELD

Pascal Leu était un locataire sympathique qui payait son loyer rubis sur l'ongle. Ses voisins le voyaient souvent promener son chien en compagnie de ses nombreux enfants.

«J'ai déjà eu des problèmes avec certains locataires, mais avec lui, jamais», a dit Dimitri Zhivotovsky, qui louait un appartement à Pascal Leu depuis environ un an. Jamais il n'aurait cru que son locataire, qui se disait chauffeur de taxi, était en réalité un vendeur de drogue bien connu des ser-

vices policiers. Ni qu'il serait un jour victime d'un sanglant double meurtre.

Pascal Leu, 44 ans, a été froidement assassiné lundi soir dans son logement du quartier Notre-Dame-de-Grâce, à Montréal. Un homme de 28 ans, qui n'était pas connu des services policiers, a également été tué.

L'affaire est survenue vers 21h35 au 4800, boulevard Décarie, à l'angle de la rue Snowdon. C'est une voisine qui a appelé la police après avoir entendu des cris provenant d'un logement du premier étage.

À l'arrivée des secours, les deux corps jonchaient le sol. Pascal Leu était déjà mort, selon les autorités. L'autre homme a été transporté à l'hôpital, où sa mort a été constatée.

Les deux victimes portaient des marques de violence à la tête et dans le haut du corps. «L'autopsie va déterminer si elles ont été causées par une arme blanche ou par une arme à feu», a indiqué le sergent Ian Lafrenière, porte-parole du Service de police de la Ville de Montréal.

Selon le propriétaire de l'immeuble, Pascal Leu vivait avec

sa conjointe et ses «cinq ou six» enfants issus d'une autre union. Celle-ci et l'un des fils étaient d'ailleurs sur les lieux à l'arrivée des secours, selon M. Zhivotovsky. Ils ont vu les corps des victimes, mais on ignore s'ils ont été témoins du meurtre.

«Quand je suis arrivé, les policiers tentaient de reconforter sa conjointe au sous-sol, a dit M. Zhivotovsky. Elle était affolée.»

Hier soir, la police était toujours à la recherche des responsables dans cette affaire, qui a toutes les apparences d'un règlement de compte lié au monde des stupéfiants.

«Étant donné les antécédents criminels de la victime et le fait que nous avons découvert une petite quantité de drogue dans l'appartement, c'est la piste qui nous semble la plus plausible», a indiqué le sergent Ian Lafrenière.

Pascal Leu avait un dossier criminel bien garni, notamment en matière de possession et de trafic de stupéfiants. Depuis 10 ans, il a été inculpé deux fois de trafic de marijuana et de hachich.

Ces meurtres sont les 21^e et 22^e à survenir depuis le début de 2010 sur le territoire desservi par le SPVM.



L'ÉTÉ PASSE VITE. LA NOUVELLE BMW 323i 2011

« L'une des principales références de l'industrie automobile en matière de tenue de route et d'agrément de conduite. »

— Jean-François Guay, monvolant.cyberpresse.ca et coauteur de L'Auto 2011

323i 2011

OFFRE À LA LOCATION

MENSUALITÉ

ACOMPTE

323\$
/ mois
pendant
24 mois

1,9%**
Taux de location

323\$ 3 450\$
395\$ 1 750\$
459\$ 0\$

Trois premières mensualités **gratuites** – ou – Transmission automatique **gratuite**
valeur de **1 600\$**

Offres d'une durée limitée*.

Montréal
BMW Canbec
4090, rue Jean-Talon Ouest
514.731.7871
bmwcanbec.com

Laval
BMW Laval
2450, boul. Chomedey
450.682.1212
514.990.2269
bmwlaval.com

Rive-Sud
Park Avenue BMW
8400, boul. Taschereau Ouest
450.445.4555
514.875.4415
parkavenuebmw.com

Rive-Sud
BMW Sainte-Julie
1633, boul. Armand-Frappier
450.922.1633
514.875.4400
bmwsaintejulie.com

Blainville
Hamel BMW
620, boul. de la
Seigneurie Ouest
450.437.5050
hamelbmw.com

West Island
BMW West Island
2000, aut.
Transcanadienne Sud
514.683.2000
bmwwestisland.com

*Ces offres d'une durée limitée s'appliquent à tous les modèles BMW de Série 3 2011, excluant les modèles M3. Les trois premières mensualités sont supprimées, jusqu'à un maximum de 1 600\$, incluant les taxes. Les offres sont non monnayables, sujettes à changement sans préavis, selon les disponibilités. L'offre des trois premières mensualités gratuites est applicable à la location ou un achat financé auprès de Services Financiers BMW. L'offre de la transmission automatique gratuite est applicable à la location seulement. **Le taux de location est celui offert par Services Financiers BMW sur approbation du crédit uniquement quant au modèle ci-après cité en stock. **BMW 323i 2011** : le prix de vente pour le modèle de base est de 36 509\$ et n'inclut pas les rabais du manufacturier et/ou du concessionnaire. Pour une location de 24 mois avec un taux d'intérêt annuel de 1,9% comportant une mensualité de 323\$/395\$/459\$, un montant de 6 643\$/5 097\$/3 505\$ est exigé à la signature du contrat de location, lequel montant inclut l'acompte (si applicable), un dépôt de sécurité, la première mensualité, les frais de transport et de préparation, les frais d'administration du concessionnaire ainsi que l'enregistrement d'une hypothèque mobilière. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 23 725\$. La mensualité varie selon le montant de l'acompte versé et de la valeur résiduelle. L'obligation totale pour la location (incluant l'acompte) est de 13 704,19\$/13 735,30\$/13 767,32\$. Le kilométrage annuel alloué est de 20 000 km; 0,15\$ du kilomètre excédentaire. Conditions générales : le concessionnaire peut louer (ou vendre) le plus moindre. Le coût de l'enregistrement du véhicule, les frais d'immatriculation, les options, l'assurance et les taxes applicables sur le dépôt et sur les mensualités sont en sus. Des frais peuvent être exigés pour usage excessif. Ces offres sont d'une durée limitée, mutuellement exclusives, sujettes à la disponibilité et peuvent être modifiées ou annulées sans préavis. Le véhicule doit être livré au plus tard le 31 août 2010. Certaines conditions s'appliquent. Consultez un concessionnaire BMW pour obtenir tous les détails. Photo à titre indicatif seulement. Les modèles BMW 2011 achetés au Canada d'un concessionnaire autorisé sont couverts par un programme d'entretien sans frais de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. © 2010 BMW Canada inc. «BMW», le logo BMW, tous les noms de modèles BMW et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à BMW sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence.

ACTUALITÉS

L'Académie Lavalloise sous haute surveillance

Le Ministère tolérera que l'école reste ouverte pour l'année sans permis

ARIANE LACOURSIÈRE

Après avoir craint la fermeture, l'Académie Lavalloise pourra finalement offrir des services éducatifs cette année. Même si le permis de cette école privée non subventionnée de Laval n'a toujours pas été renouvelé, la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, tolérera que des cours y soit donnés jusqu'à l'été prochain. Mais l'Académie devra se plier à une série d'exigences, sous peine de devoir fermer définitivement ses portes en juillet 2011.

L'école devra notamment respecter la Loi sur l'enseignement privé en utilisant du matériel didactique approuvé, en embauchant du personnel légalement qualifié, en achetant des ordinateurs et en exigeant des frais de scolarité (qui diffèrent des droits de scolarité) moins élevés, soit 200 \$ au lieu de 250 \$.

L'établissement devra aussi suivre le Régime pédagogique en cessant d'enseigner l'anglais à la maternelle et en utilisant des bulletins conformes. «L'Académie Lavalloise devra se conformer aux conditions édictées, à défaut de quoi elle ne pourra continuer à exercer ses activités sous aucune considération à compter du 1^{er} juillet 2011», a écrit le ministère de l'Éducation dans un communiqué publié lundi soir.



L'Académie Lavalloise devra notamment respecter la Loi sur l'enseignement privé en utilisant du matériel didactique approuvé, en embauchant du personnel légalement qualifié et en achetant des ordinateurs.

Parents inquiets

Cette «tolérance administrative» soulagera les parents des quelque 300 enfants inscrits à l'Académie Lavalloise. Le 19 juillet, plusieurs

avaient été pris de court en apprenant que le permis de l'école ne serait pas renouvelé et que l'établissement était désormais fermé. De nombreux parents ont tenté

d'inscrire leurs enfants dans d'autres écoles. Mais en plein cœur de l'été, alors que tous les bureaux administratifs sont fermés, l'opération s'est révélée ardue.

Dans les dernières années, l'Académie Lavalloise a reçu maints avertissements du Ministère parce qu'elle ne respectait pas plusieurs règlements de la Loi sur l'enseignement privé et du Régime pédagogique. On l'a avisée à plusieurs reprises des conditions qu'elle devait respecter pour pouvoir conserver son permis. «Le défaut de respecter ces conditions et de démontrer une situation conforme a conduit le Ministère à aviser la direction de l'établissement à diverses reprises de la possibilité prévue par la Loi de révoquer le permis», indique le communiqué du gouvernement.

Dans les prochains mois, le gouvernement surveillera étroitement l'Académie Lavalloise. Un comité de suivi sera également formé. «Et l'an prochain, l'Académie Lavalloise devra refaire une demande de permis», a affirmé l'attachée de presse de la ministre Courchesne, Isabelle Mercille, qui a souligné que cette tolérance est «vraiment exceptionnelle» et a été accordée «pour ne pas nuire aux parents».

Autres cas

Le Ministère n'a pas toujours été aussi tolérant avec les écoles délinquantes. Au printemps dernier, Radio-Canada avait révélé que Québec exigeait la fermeture de l'Académie Yeshiva Toras Moshe, école de la communauté hassidique Satmar de Montréal, qui ne respectait pas plusieurs règles de conformité. L'établissement conteste actuellement cette décision devant les tribunaux.

Sans vouloir trop commenter le dossier, M^{me} Mercille a toutefois expliqué que, contrairement à l'Académie Lavalloise, l'Académie Yeshiva Toras Moshe n'avait jamais obtenu de permis et n'a donc jamais été légal aux yeux du Ministère, ce qui empêchait toute forme de tolérance administrative.

Un test cardio leur fait échouer le DEC

Deux élèves réclament 25 000 \$ au cégep Lévis-Lauzon

ANABELLE NICOU

Vélo, volley, hockey, gymnastique, plongeon ou conditionnement physique: rares sont les activités sportives auxquelles Olivier et Florence Dallaire-Turmel n'ont pas touché. Pour leur cégep, toutefois, cet entraînement ne suffit pas à réussir un cours d'éducation physique, indispensable à l'obtention du DEC.

Comme son frère, Florence Dallaire-Turmel a échoué au test PAM, qui mesure l'endurance cardiovasculaire, imposé par le cégep de Lévis-Lauzon. Et comme son frère, elle demande l'annulation de cet examen, l'obtention de son

DEC ainsi que 25 000 \$ en dommages-intérêts.

Selon la requête déposée à la Cour supérieure de Québec, le test de puissance aérobie maximale (PAM) compte pour la moitié du cours d'éducation physique et indique si les élèves ont amélioré leur santé physique au cours de l'année. Sans lui, impossible de réussir le cours et, donc, de décrocher un DEC.

«Florence a tout fait, mais, comme elle n'a pas amélioré sa santé, le cégep lui a donné zéro, donc elle n'a pas réussi son cours, donc elle n'a pas son DEC», déplore son père, Simon Turmel, qui a formulé la requête à la Cour supérieure de Québec.

Florence doit entamer l'automne prochain son premier trimestre à la faculté de droit de l'Université Laval et a eu jusqu'ici un parcours sans embûche. «Ils ont toujours eu des activités sportives dans leur vie, ils ont fait leurs études sans problème. C'est vraiment ce test-là qui pose problème», croit le père de Florence et Olivier.

D'après M. Turmel, ce test, qui va bien au-delà des critères fixés par le ministère de l'Éducation, est illégal, abusif, arbitraire et déraisonnable. Le test du cégep Lévis-Lauzon avait déjà fait l'objet de plusieurs plaintes au ministère de l'Éducation, qui a lui aussi

exprimé sa préoccupation, selon M. Turmel.

«Est-ce que cela appartient à un cégep d'évaluer votre santé?» demande M. Turmel.

Hier, le ministère de l'Éducation n'a pas souhaité commenter l'affaire en raison de la poursuite en cours. Le cégep de Lévis-Lauzon n'a quant à lui pas donné suite à notre appel.

Simon Turmel, qui est aussi directeur de cabinet de la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, ne s'inquiète pas pour la suite. «J'ai l'impression que c'est une bonne cause. J'ai déjà fait d'autres poursuites et c'est une gestion de stress que je suis capable d'assumer.»

EN BREF

Traduction: la GRC fait volte-face

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) en Colombie-Britannique suspend l'utilisation de Google Translate pour traduire ses communiqués de presse en français à la suite de la mise au jour de graves lacunes du service, a rapporté Radio-Canada, hier. La GRC a soutenu que le manque de ressources a poussé son service des communications à proposer, il y a environ six semaines, l'outil gratuit de Google pour offrir les communiqués aussi rapidement en français qu'en anglais. La traduction contreviendrait ainsi à la Loi sur les langues officielles qui garantit une qualité égale dans les communications dans les deux langues.

La Presse Canadienne

L'ÉVÉNEMENT « À VOUS LA ROUTE » DE VOLVO

FAITES VITE, LES OFFRES À DURÉE LIMITÉE SUR LES VÉHICULES VOLVO DE HAUTE QUALITÉ SE TERMINENT LE 31 AOÛT



XC90 2010

MENSUALITÉ DE LOCATION À PARTIR DE

699 \$

JUSQU'À 48 MOIS* AVEC UN ACOMPTÉ DE 6 619 \$

Taux de financement jusqu'à 60 mois**

0 % +

UN BONI EN ESPÈCES DE **4 500 \$[†]**

+ SYSTÈME DE DIVERTISSEMENT AUX PLACES ARRIÈRES SANS FRAIS POUR LES MODÈLES XC60 et XC90 2010^{††}

LA VIE OFFRE BIEN PLUS QU'UNE VOLVO. IL Y A L'EXCITATION DE PRENDRE UN VIRAGE SUR UNE AUTOROUTE TOUT EN SE SACHANT EN TOUTE SÉCURITÉ À TOUT MOMENT, LE CONFORT DE LA FIABILITÉ ET LE PLAISIR DE CONDUIRE UN MAGNIFIQUE VÉHICULE DISPONIBLE UNIQUEMENT DANS LE CADRE DE L'ÉVÉNEMENT « À VOUS LA ROUTE ». C'EST POURQUOI NOS MEILLEURES OFFRES DE L'ANNÉE VOUS ATTENDENT.

Découvrez-en davantage sur volvomtl.com

Volvo. pour la vie



UPTOWN VOLVO 4900, rue Paré, Montréal (514) 737-6666
VOLVO LAVAL 2350, boul. Chomedey, Laval (450) 682-3336

VOLVO ST. HYACINTHE 855, rue Johnson, Saint-Hyacinthe (450) 771-2305
FRANKE VOLVO 180, rue Principale, Sainte-Agathe (819) 326-4775
JOHN SCOTTI AUTO LTÉE 4315, boul. Métropolitain Est, Saint-Léonard (514) 725-9394

VOLVO DE BROSSARD 9405, boul. Taschereau, Brossard (450) 659-6688
VOLVO POINTE CLAIRE 15 Auto Plaza, Pointe-Claire (514) 630-3666

*Offres à durée limitée par l'entremise des concessionnaires Volvo participants aux acheteurs au détail admissibles seulement, sous réserve de l'approbation de crédit. Exemples de location et de financement annuel sur la XC90 3.2 2010. Taux de location annuel de 1,9 % pour 48 mois. La mensualité est de 699 \$ avec un acompte de 6 619,85 \$ ou valeur de reprise équivalente, frais de transport et d'inspection pré-livraison de 1 850 \$, première mensualité, frais d'administration de 495 \$ et dépôt de garantie de 850 \$ payables à la signature du contrat de crédit-bail. Les taxes, les frais d'immatriculation, d'assurance et de permis, et droits sur les pneus neufs de 3 \$ par pneu en sus. La location alloue un nombre total de 20 000 km par année (0,15 \$ par km supplémentaire). Prix d'achat en fin de location, 17 076 \$ plus les taxes. ** Le prix de vente est de 54 769,20 \$ à un taux de financement annuel de 0 % pour une mensualité de 799 \$ pendant 60 mois. Le coût d'emprunt est de 0 \$ pour une obligation totale de 54 769,28 \$ incluant l'acompte. Un acompte de 6 829,28 \$ ou une valeur de reprise équivalente peut être nécessaire. Les taxes, les frais d'immatriculation, les frais d'assurance et les frais de permis en sus. Les mensualités et les dépôts de garantie peuvent varier selon le choix d'équipements supplémentaires. † Un « boni en espèces » de 4 500 \$ sera déduit du prix négocié avant taxes. Le « boni en espèces » est offert aux clients qui louent leur véhicule, à ceux qui achètent par financement et à ceux qui paient comptant. Un « boni en espèces » maximal de 4 500 \$ est offert sur tous les modèles XC90 2010. Consultez les concessionnaires Volvo participants pour obtenir des renseignements complets. †† Tous les véhicules XC90 et XC60 2010 achetés avant la date de la fin de cette offre peuvent être dotés d'un système de divertissement aux places arrière (RSE) sans frais. L'offre est disponible à la location, au financement ou à l'achat d'une XC90 ou XC60 2010 neuve. À la place du système de divertissement aux places arrière (RSE) sans frais, le client a l'option de recevoir un crédit de 1 000 \$ pour réduire le prix négocié avant taxes des véhicules admissibles. Cette offre alternative de rabais en argent ne s'applique pas aux véhicules dont le RSE est installé en usine. L'offre se termine le 31 août 2010. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre et peut devoir commander ou échanger le véhicule. Certaines conditions s'appliquent. Votre concessionnaire Volvo vous donnera tous les détails. Les véhicules peuvent différer de l'illustration. ©2010 La Compagnie des Automobiles Volvo du Canada. * Volvo. pour la vie » est une marque déposée utilisée sous licence par La Compagnie des Automobiles Volvo du Canada. Pensez toujours à bouclier votre ceinture de sécurité. Visitez le site volvocars.ca.

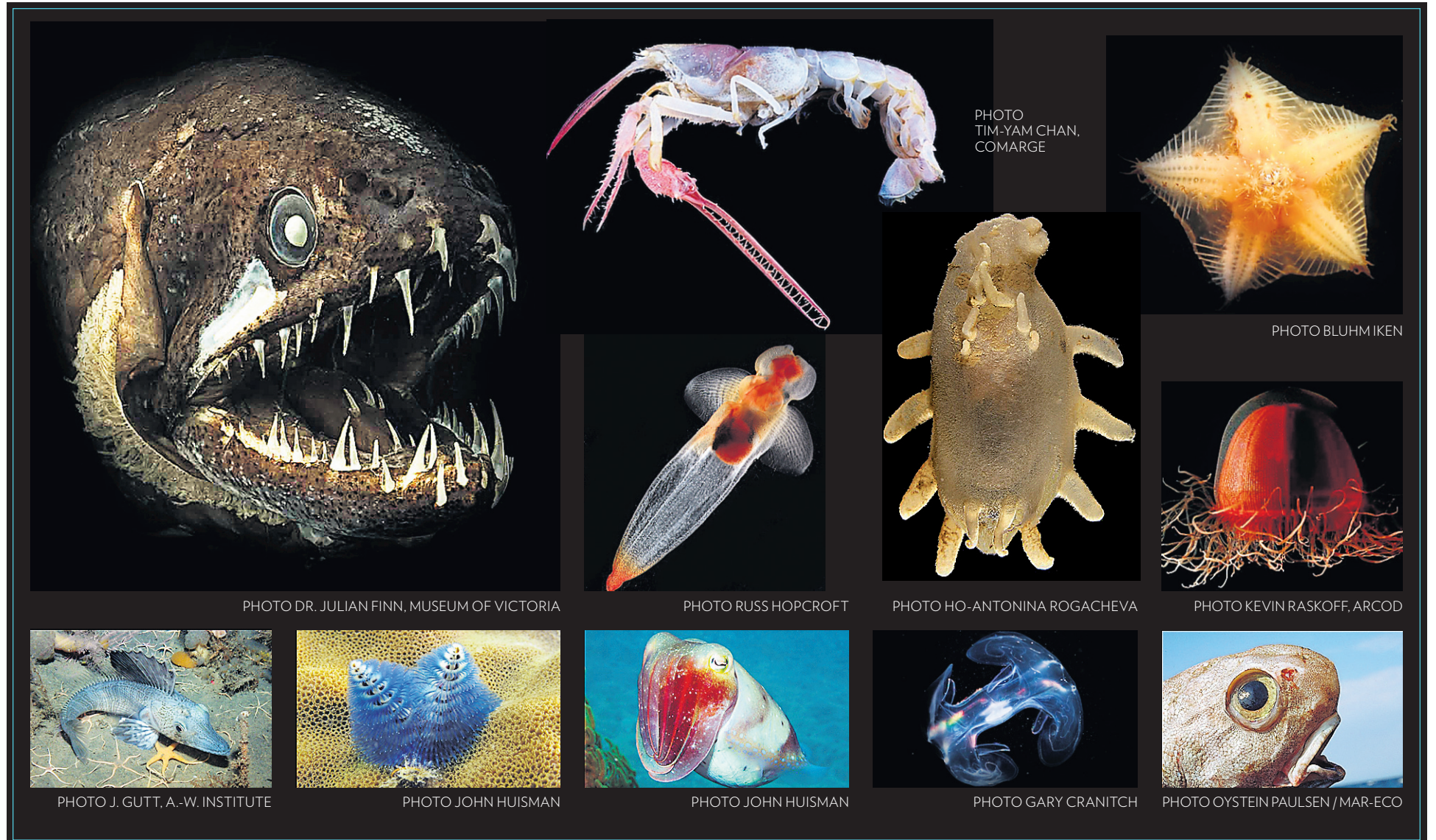


PHOTO DR. JULIAN FINN, MUSEUM OF VICTORIA

PHOTO RUSS HOPCROFT

PHOTO HO-ANTONINA ROGACHEVA

PHOTO KEVIN RASKOFF, ARCOD

PHOTO J. GUTT, A.-W. INSTITUTE

PHOTO JOHN HUISMAN

PHOTO JOHN HUISMAN

PHOTO GARY CRANITCH

PHOTO OYSTEIN PAULSEN / MAR-ECO

Ces étranges créatures au fond des mers

Un recensement identifie près de 250 000 espèces marines inconnues des chercheurs

PAUL JOURNET

Pieuvre à tête de Dumbo l'éléphant qui vit à plus de 3000 mètres de profondeur, ver pénis de l'Arctique aux allures de palourde royale miniature ou poisson-dragon à la langue dentée qui peut avaler une proie 10 fois plus grosse que lui: le Census of Marine Life révèle que plusieurs étranges créatures habitent au fond des mers.

Depuis 10 ans, le projet mobilise 2700 chercheurs de 80 pays pour recenser les espèces vivant dans les océans.

Quelque 250 000 espèces sont identifiées dans le rapport préliminaire, publié lundi dans la revue *PLoS One*. Il y en a tant qu'on peinera à tous les nommer.

Parmi ces 250 000 espèces, seulement 5% sont des poissons ou des mammifères. Les autres sont des invertébrés, des algues, des microorganismes et des phytoplanctons. Les bactéries, dont il existerait environ un milliard de variétés dans les océans, sont comptabilisées dans une autre catégorie.

Les découvertes du Census of Marine Life (CML) ne sont que la pointe de l'iceberg. «Pour chaque espèce qu'on connaît aujourd'hui, on estime qu'il y en a quatre dont on ignore encore l'existence. Il existerait donc plus d'un million d'espèces, 10 millions selon l'estimation la plus élevée», explique le biologiste Ronald O'Dor, de l'Université Dalhousie, un des deux scientifiques en chef de cette vaste enquête mondiale.

Notre ignorance des espèces marines contraste avec notre connaissance des espèces terrestres, observe Philippe Archambault, professeur d'écologie benthique à l'UQAR. «À titre comparatif, on n'a découvert qu'un seul nouveau type d'oiseau dans les 40 dernières années», explique celui qui collaborait aussi au CML.

Si on en connaît si peu, c'est évidemment parce que les océans sont plus difficiles d'accès, ajoute-t-il. «Pensez-y: on a envoyé plus d'hommes sur la Lune que dans la fosse océanique la plus profonde, la fosse des Mariannes, qui se trouve à 11 km sous la surface. Seulement trois personnes s'y sont rendues.»

Les chercheurs du CML ont fouillé plusieurs régions inhospitalières, des abysses de l'Antarctique jusqu'aux zones hydrothermales à 200°C de la faille océanique près de Victoria. Ils devaient parfois utiliser des sous-marins téléguidés. «À ce jour, le projet Census a coûté 650 millions de dollars», dit M. O'Dor.

La recherche se poursuit. M. Archambault repart dans quelques jours pour l'Arctique. «Un avion me mènera dans une île de l'Arctique. Je prendrai ensuite un hélicoptère pour atterrir

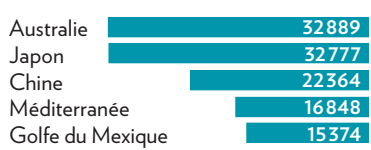
sur le navire *Amundsen*, d'où je plongerai mon filet dans la mer de Beaufort. En le remontant, je devrais ressortir une espèce jusque-là inconnue.»

Ce travail ne bénéficie pas seulement à la recherche fondamentale. Il débouche aussi sur des applications pratiques pour la pharmaceutique, l'agroalimentaire et plusieurs autres domaines, avance M. Archambault. «Par exemple, le dentifrice est composé d'une variété d'algues. On vient aussi de trouver un type de ver dont le sang serait complètement compatible avec le sang humain.»

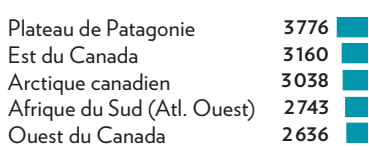
À cela s'ajoute l'importance de mieux connaître la biodiversité. «C'était la motivation première du projet, raconte M. O'Dor. On a une Convention de la diversité biologique, mais on ignore exactement l'étendue de cette diversité à protéger. C'est problématique.»

Son confrère Philippe Archambault compare l'écosystème à un avion. «On connaît bien les gros morceaux, comme les ailes et le moteur. Mais on en sait peu sur les boulons ou la colle qui permettent à tout cela de tenir ensemble. Dans les océans, on avait déjà identifié les gros morceaux, comme les requins. On en est maintenant à découvrir les boulons, comme le phytoplancton. Ce qui inquiète, c'est qu'ils disparaissent rapidement. Pour chaque boulon découvert, on réalise qu'il y en a un nombre supérieur qui est disparu. On se demande maintenant s'il y en a assez pour tenir l'avion. Et cet avion-là, c'est le nôtre.»

LE PLUS D'ESPÈCES



LE MOINS D'ESPÈCES



Census of Marine Life
www.coml.org

ANDY THE-ANH célèbre la mode à Montréal!

Prix d'entrepôt au centre-ville!
5 JOURS SEULEMENT

Collection
PRINTEMPS-ÉTÉ 2010
tout à 70%*

Collection
HIVER 2009
plus de 80% de rabais

Grandeurs: 0-14



Du mercredi 4 août au dimanche 8 août 2010

Une seule adresse:
Les Cours Mont Royal
1455 rue Peel - 3^e étage

* Excluant les robes de soirées

www.andytheanh.com

163^e raison de changer :

Avec 250 \$, j'ai pu m'acheter un nouveau complet pour mon entrevue d'embauche.

TRANSFÉREZ VOS AFFAIRES CHEZ NOUS ET OBTENEZ JUSQU'À

250 \$

Transférez votre compte-chèques à TD Canada Trust et vous recevrez jusqu'à 250 \$ en argent¹. Demandez-nous plus de renseignements.

www.tdcanadatrust.com/changer • 1-800-291-4335

Canada Trust

Des services bancaires confortables

¹ Des conditions s'appliquent. Consultez-nous pour obtenir plus de renseignements. L'offre est valide du 25 mai au 6 août 2010, mais elle peut être modifiée, prolongée ou retirée en tout temps, sans préavis.

POLITIQUE

La « méthode scandinave » plutôt que le recensement

Ottawa envisage de recourir aux banques de données gouvernementales

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Ottawa envisage d'imiter certains pays scandinaves et d'avoir recours aux bases de données gouvernementales pour recueillir des renseignements sur sa population plutôt que de mener des recensements.

Des experts estiment toutefois que cette méthode est beaucoup plus indiscrète que le questionnaire détaillé du recensement, que les troupes Stephen Harper ont pourtant aboli il y a un mois au motif qu'il porte atteinte au droit à la vie privée des Canadiens.

C'est le président du Conseil du Trésor, Stockwell Day, qui a évoqué cette possibilité, hier, dans une conférence de presse sur la place de l'économie dans les discussions du caucus du Parti conservateur, qui se réunit demain à Ottawa.

« Des pays comme la Norvège et le Danemark ont opté il y a plusieurs années pour ce genre de collecte de données », a-t-il dit.

« Nous pensons qu'une collecte de données ponctuelle est possible, qu'elle se fait dans certains pays et qu'elle se fait même au Canada. C'est la direction que nous devrions prendre », a-t-il ajouté. Il a toutefois précisé qu'Ottawa n'a pas l'intention d'abandonner le questionnaire court qu'il vient tout juste de créer.

Stockwell Day a par ailleurs fermé la porte aux solutions proposées par le NPD et le Conseil national de la statistique, qui ont récemment réclamé que l'on rétablisse le caractère obligatoire du



Le président du Conseil du Trésor, Stockwell Day, qu'on aperçoit en compagnie du ministre d'État responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, Denis Lebel, a évoqué hier la possibilité que le Canada imite des pays comme la Norvège et le Danemark pour la collecte des données sur la population.

PHOTO SEAN KILPATRICK, LA PRESSE CANADIENNE

formulaire détaillé en 2011 tout en abolissant la possibilité d'emprisonner les Canadiens qui refusent d'y répondre.

« Nous avons été clairs en disant que nous nous opposons à la nature obligatoire de cela et à l'idée de forcer les gens par une sanction de nature criminelle, que ce soit l'emprisonnement ou une amende », a-t-il tranché.

Ces peines d'emprisonnement, qui n'auraient jamais été utilisées au Canada, sem-

blent être un obstacle majeur pour le gouvernement Harper, qui a décidé que le questionnaire détaillé du recensement ne serait désormais plus obligatoire, mais sera envoyé dans un nombre accru de ménages.

Plusieurs se sont élevés contre cette décision — chercheurs, provinces, groupes divers —, à commencer par le statisticien en chef de Statistique Canada, qui a remis sa démission il y a deux semaines. Munir Sheikh a déclaré que la

formule adoptée par le gouvernement mettrait en péril la fiabilité des données recueillies.

La formule scandinave évoquée par Stockwell Day hier ne plaît pas non plus à tout le monde. Lors de son témoignage devant le comité parlementaire de l'Industrie, la semaine dernière, Ivan Fellegi, statisticien en chef du Canada pendant plus de 20 ans, l'a qualifiée de très indiscrète.

« Toute personne qui déménage doit obligatoirement

s'enregistrer auprès de la police, a-t-il expliqué. Chaque personne qui change d'emploi doit aussi obligatoirement le faire. Toute personne qui s'inscrit à une institution scolaire ou qui la quitte entre aussi dans un registre. »

« Premièrement, ce ne sera peut-être même pas légal et, deuxièmement, encore une fois, le gouvernement ne se préoccupe même pas de consulter le public canadien pour savoir ce qu'il pense de quelque chose qui est beaucoup plus intrusif que le système que nous avons actuellement », a quant à lui dénoncé le député libéral Mark Holland.

« Nous avons toujours espoir que les députés conservateurs vont réussir à ramener à la raison les idéologues tels que Maxime Bernier et Stockwell Day », a conclu un attaché de presse du Nouveau Parti démocratique, Marc-André Viau.

Selon les néo-démocrates, le premier ministre Stephen Harper doit énoncer clairement sa position dans le dossier.

INEXACTES, LES STATISTIQUES SUR LE CRIME?

Alors que les statistiques démontrent que la criminalité est en baisse au pays, le ministre fédéral Stockwell Day a justifié hier l'investissement de milliards de dollars dans les prisons par le nombre d'actes criminels non déclarés à la police. M. Day s'est dit très préoccupé par l'augmentation du nombre de crimes qui ne font pas l'objet de plaintes, omissions qu'il a qualifiées d'« alarmantes ». Et qui font en sorte que les statistiques sur la criminalité sont inexactes, selon lui. « Pour je ne sais trop quelles raisons, les gens ne déclarent pas les crimes. Ces chiffres sont inquiétants et démontrent que nous ne pouvons adopter une approche libérale envers le crime », s'est ainsi justifié M. Day. Les statistiques sont-elles un mythe? Le ministre a évité de répondre à cette question, soutenant que le nombre de crimes est toujours très élevé.

— La Presse Canadienne

DISTINGUEZ-VOUS. PAYEZ MOINS. PROFITEZ DE L'ÉVÉNEMENT PRIX DES EMPLOYÉS.



CTS
BERLINE

PRIX DES EMPLOYÉS
À PARTIR DE
38 992\$¹

INCLUANT
1520\$
DE TRANSPORT
ET DE TAXE DE
CLIMATISATION



CTS
5 PORTES

PRIX DES EMPLOYÉS
À PARTIR DE
40 911\$¹

INCLUANT
1520\$
DE TRANSPORT
ET DE TAXE DE
CLIMATISATION

PRIVILÈGES CADILLAC

ENTRETIEN PRESCRIT
SANS FRAIS²

ABONNEMENT DE UN AN
AU SERVICE ONSTAR^{MD3}
PLAN ORIENTATION ET DÉPANNAGE

RADIO SATELLITE XM^{MC4}
ET TECHNOLOGIE
BLUETOOTH^{MD}

GARANTIE
DE BASE
COMPLÈTE⁵

4 ANS
80 000 KM

PRENEZ RENDEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

CADILLAC DE LAVAL — 2800, BOULEVARD CHOMEDEY — 450 681-0028
CHALUT JULIETTE — 250, BOULEVARD ANTONIO-BARRETT — 514 861-4859
DESCHAMPS SAINTE-JULIE — 333, BOULEVARD ARMAND-FRAPPIER — 450 649-9333
GRAVEL ÎLE-DES-SŒURS — 1000, BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE — 514 769-5353

LE RELAIS MONTRÉAL — 9411, AVENUE PAPINEAU — 514 384-6380
PLAZA SAINT-LAURENT — 10480, BOULEVARD HENRI-BOURASSA O. — 514 332-1673
VISION LA PRAIRIE — 150, BOULEVARD TASCHEREAU — 450 659-5471


offrescadillac.ca

L'Association des concessionnaires Cadillac du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles neufs CTS berline 2010 (GDM35/F67B) et CTS 5 portes 2010 (GDM35/F67B). Les frais liés à l'inscription au ROPPM, si applicables, et les droits sur les pneus sont en sus et payables à la livraison. Le modèle illustré peut comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. Prix à l'achat de 38 992\$ pour la CTS berline et de 40 911\$ pour la CTS 5 portes. Transport (1 120\$) et taxe de climatisation (100\$) inclus. Frais d'immatriculation, assurance et toutes taxes en sus. Comprend un crédit de livraison offert au consommateur par le fabricant de 1 500\$ (avant les taxes) et un rabais consenti aux employés dans le cadre de l'événement « Prix des employés » (avant les taxes) destiné aux particuliers seulement. Le montant du rabais consenti aux employés est établi selon le PDSF du véhicule (incluant les frais pour l'immatriculation, l'assurance, les frais liés à l'inscription au ROPPM, les droits et les taxes). Le montant réel économisé dans le cadre de l'événement « Prix des employés » variera selon les prix de vente antérieurs établis par votre concessionnaire. Le rachat ou le financement d'un modèle administré neuf ou de démonstration livré entre le 23 juin 2010 et le 31 août 2010 chez les concessionnaires du Canada participants. Certaines conditions s'appliquent. La GMCL se réserve le droit de modifier ces offres à tout moment et sans préavis. 2. Programme d'entretien prescrit sans frais de 4 ans ou 80 000 km. Selon la première éventualité, pour corriger tout défaut de matériau ou de fabrication survenant durant la période de garantie. L'entretien périodique n'est pas compris. 3. Pour plus de détails, visitez gm.umradio.ca. Le nom et les logos XM sont des marques déposées de XM Canada, Canadian Satellite Radio Inc. Utilisés sous licence. 4. Pour plus de détails, visitez gm.umradio.ca. Les offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. 5. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 888 446-2000 ou visitez gm.ca.

Un avion de 240 millions pour Sarkozy

MARC THIBODEAU

PARIS — La presse française montre du doigt le président Nicolas Sarkozy, à qui elle reproche d'engager des dépenses de près de 240 millions CAN pour se doter d'un nouvel avion alors même que la population du pays est appelée à se serrer la ceinture.

Dans son dernier numéro, l'hebdomadaire satirique *Le Canard enchaîné* relève que le coût d'acquisition du nouvel appareil «prend son envol» en même temps que se tiennent les premiers tests de vol.

Le futur Airbus présidentiel — que les médias ont baptisé *Air Sarko One* en référence au

Air Force One américain — est un ancien avion de ligne d'une compagnie caribéenne dont l'intérieur a été entièrement réaménagé. Selon la publication satirique, il doit comprendre une chambre à coucher et une salle de bains ainsi qu'un système de ventilation qui permettra au chef d'État de fumer des cigares durant ses déplacements.

Le porte-parole du gouvernement, Luc Chatel, en réponse aux interrogations suscitées par l'article, a indiqué qu'il n'y avait rien d'«ostentatoire» dans le nouvel appareil. «Il y a simplement la volonté d'avoir un équipement à la hauteur de la cinquième puissance mondiale», a déclaré M. Chatel,

incapable de préciser si l'avion contiendrait effectivement un bain.

«Et pourquoi pas un terrain de tennis, une piscine et même un terrain de golf?» a ironisé le porte-parole du parti de la majorité, Dominique Paillé, en niant qu'il y aurait une baignoire.

Le ministère de la Défense, dans un communiqué, a déclaré que l'aménagement d'une chambre et d'une douche — et non d'une baignoire — dans l'avion présidentiel «relève d'une décision de simple bon sens visant à permettre à l'autorité transportée d'enchaîner une journée de travail après un déplacement longue distance».

«Exemplarité»

La polémique relative au nouvel avion du président survient un mois après que Nicolas Sarkozy eut écrit au premier ministre, François Fillon, pour lui rappeler que l'État devait «plus que jamais» faire preuve d'«exemplarité» dans sa gestion quotidienne.

Il a notamment souligné qu'il était «impératif» que les ministres paient «tous les frais liés à leur vie privée». Le président a aussi souligné que les déplacements ministériels seraient «strictement encadrés» et les trajets en avion «prohibés» pour les destinations desservies par train en moins de trois heures.

Ces mises au point faisaient suite à la divulgation par les médias français de plusieurs cas d'abus par des membres du gouvernement. Le chef d'État, allant au-devant des coups, a prévenu à cette occasion qu'il souhaitait que deux avions moyen-courriers soient vendus pour absorber la facture de son nouvel appareil.

Un comptable du ministère de la Défense cité par *Le Canard enchaîné* relève cependant que ces appareils ne valent que quelques dizaines de millions d'euros et qu'il faudrait utiliser des avions de location pour compenser, ce qui occasionnera des coûts additionnels importants.

Le maire Bloomberg défend la « mosquée de Ground Zero »

RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — Avant même d'ouvrir la bouche pour défendre le projet controversé de construction d'un centre culturel islamique près de Ground Zero, le maire de New York, Michael Bloomberg, avait déjà passé son message, hier.

Il avait convoqué la presse à midi à Governors Island, dans la baie de New York, où les Hollandais ont planté le germe de la tolérance religieuse en Amérique. Et il avait choisi, comme toile de fond, la statue de la Liberté, symbole de l'accueil de sa ville aux immigrants.

« Nous trahirions nos valeurs et nous ferions le jeu de nos ennemis si nous traitons les musulmans différemment des autres. »

— Michael Bloomberg

« Nous trahirions nos valeurs et nous ferions le jeu de nos ennemis si nous traitons les musulmans différemment des autres », a déclaré le maire Bloomberg au milieu d'une dizaine de religieux de diverses confessions.

« En fait, céder au sentiment populaire reviendrait à donner une victoire aux terroristes », a-t-il ajouté, en référence aux arguments avancés récemment par des figures connues comme Sarah Palin, Newt Gingrich et Abraham Foxman, directeur de la Ligue antidiffamation (ADL).

Le maire a fait cette intervention peu après qu'une commission de la Ville de New York chargée de la préservation du patrimoine eut donné le feu vert à la « mosquée de Ground Zero », comme l'appellent ses détracteurs.

Les neuf membres de cette commission ont décidé à l'unanimité de retirer de la liste des monuments historiques le bâtiment du 45-47 Park Place, où le centre culturel islamique sera



PHOTO SETH WENIG, ASSOCIATED PRESS

Plusieurs opposants au projet de construction d'un centre culturel islamique près de Ground Zero ont assisté hier à la réunion de la commission du patrimoine new-yorkais pour exprimer leur désaccord.

construit. L'édifice projeté, qui comptera une dizaine d'étages et abritera une mosquée, une piscine et un auditorium de 500 sièges, entre autres installations, se trouvera à deux coins de rue du lieu des attentats du 11 septembre 2001.

Le projet est parrainé par la Cordoba Initiative, une organisation fondée par l'imam new-yorkais Faisal Abdul Raul et sa femme Daisy Khan, deux apôtres du rapprochement des religions.

Opposition

Plusieurs opposants au projet ont assisté hier à la réunion de la commission du patrimoine new-yorkais. Certains d'entre eux ont brandi des affiches qui résumaient leur position dans ce débat: «Ne glorifiez pas le meurtre de 3000 personnes»;

« L'islam construit des mosquées sur les lieux de ses conquêtes et victoires »; « M. Bloomberg: ils craignent que cette mosquée ait des liens radicaux ».

Des familles de victimes se sont opposées au projet parce qu'il rouvre les blessures du passé. D'autres s'inquiètent des sources de financement du centre culturel, dont le coût est estimé à 100 millions de dollars. Rick Lazio, candidat républicain au poste de gouverneur de New York, s'est fait le porte-parole de ces derniers, hier.

« Qu'ils soient transparents », a-t-il déclaré en faisant allusion aux fondateurs de la Cordoba Initiative. « S'ils sont à la solde de gouvernements étrangers, nous devrions le savoir. S'ils sont liés à des organisations radicales, nous devrions le savoir. »

FABRICVILLE

www.fabricville.com

SOLDE

D'ENTREPÔT

SOLDE DÉBUTE

AUJOURD'HUI

À 13H00

1⁹⁹m	2⁹⁹m	3⁹⁹m	4⁹⁹m
<ul style="list-style-type: none"> • Polysters à costume Samuel • Tissus printaniers pour costume • Crêpes sablés • Crêpes georgette "Lazer" • Chiffons Linette • Blanc estival • Tricots de coton imprimés • Imprimés enchanteurs • Imprimés "Sugar N' Spice" • Tissus extensibles à chemisier Harley <p>ET PLUS!</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Seersuckers froissés • Imprimés froissés Donna • Broderies anglaises printanières • Rayures pour costume • Satins mode • Dentelles extensibles • Cotons imprimés nouveauté • Échantillons de lin • Cotons unis lavés <p>ET PLUS!</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Tissus épais extensibles Reno • Cotons brodés • Cotons imprimés européens • Satinets imprimés extensibles • Tissus extensibles pour costume printanier • Satins extensibles imprimés • Crêpes endos satin Quilana • Tricots imprimés "Mode" <p>ET PLUS!</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Chiffons de soie • Coordonnés de lin • Échantillons pur lin • Motifs brûlés mode • Satins extensibles Tahari • Tricots métalliques <p>ET PLUS!</p>
<p>DRAPERIE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Voiles froissées • Chenilles • Jacquards • Tissus à rembourrage 		<p>DRAPERIE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vinyles à rembourrage • Doubles en serge • Voiles froissées grande largeur • Voiles baliste grande largeur • Organza • Tissus à rembourrage en velours • Aspects suède 	

ET D'ÉNORMES SOLDES SUR LES ARTICLES DE COUTURE!

DE PLUS! ACHÉTEZ-EN 1, OBTENEZ-EN 2 (de valeur égale ou moindre)

LES TOUSTISSUS MODE* printemps et été

• collection **PATIO**

Assortiment de **TISSUS À DRAPERIE ET À REMBOURRAGE**

2 GRATUITS

* à l'exception de la collection Boutique et des items promotionnels

Prix annoncés valables pour membres **DECORVILLE** seulement. Exemples non-membres aussi disponibles en magasin. Les rabais de la carte **DECORVILLE** ne s'appliquent pas aux commandes de décoration à domicile ou aux constructions. Spéciaux de draperie non-valables pour les commandes à domicile ou les constructions. La manutention pour retirer d'un magasin à un autre.

5250, rue Paré (à l'est de Décarie, à l'arrière de la station Shell) • 514.733.7118

CENTRE GREENFIELD PARK • 3566, boul. Tachereau • 450.672.6884 DIXCO • 2050, boul. S-Regis • 514.683.4550

PLACE VERMOREL • 7275, rue Sherbrooke est • 514.493.2666 LASALLE • 8469, boul. Newman • 514.365.8045

AVENANT LES PROVENÇALES 5480 RNO • 1311, boul. S-Mirno • 450.653.1303 GALERIES LAVAIL • 1545, boul. Le Cointreux • 450.978.1313

CENTRE-VILLE • 354, rue Ste-Catherine ouest • 514.866.1821

decorville SERVICE À DOMICILE GRATUIT 514.388.6600

À l'exception d'épave, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

116^e raison de changer :

Je fais du yoga après le travail. J'ai donc choisi de transférer mes comptes à une banque qui a des heures d'ouverture flexibles.

DÈS 8 h, ET PENDANT PLUS D'HEURES¹

Transférez votre compte-chèques à TD Canada Trust et vous recevrez jusqu'à 250 \$ en argent². Demandez-nous plus de renseignements.

www.tdcanadatrust.com/changer • 1-800-291-4335

Canada Trust

Des services bancaires confortables

¹ Les heures d'ouverture diffèrent selon la succursale. ² Des conditions s'appliquent. Consultez-nous pour obtenir plus de renseignements. L'offre est valide du 25 mai au 6 août 2010, mais elle peut être modifiée, prolongée ou retirée en tout temps, sans préavis.

MONDE

FRONTIÈRE LIBAN-ISRAËL

Une fusillade ravive la tension

Pour la première fois depuis la guerre de l'été 2006, des affrontements entre soldats libanais et israéliens ont fait plusieurs morts à la frontière entre les deux pays. Si les versions sur les causes des attaques divergeaient encore hier soir, une reprise de la guerre serait toutefois exclue, selon notre collaborateur sur place.

THOMAS ABGRALL
COLLABORATION SPÉCIALE

BEYROUTH — Trois Libanais – deux soldats et un journaliste – ainsi qu'un officier israélien sont décédés dans des combats à l'arme automatique et à la roquette hier, en début d'après-midi, à la frontière entre les deux pays.

Les versions sur les causes de l'affrontement divergent, chacun accusant l'autre d'avoir provoqué les attaques.

Des responsables de l'armée libanaise ont indiqué que des soldats de l'armée israélienne avaient déraciné un arbre qui gênait des caméras de surveillance, du côté libanais de la frontière, près du village d'Adaisseh. Des soldats libanais auraient alors effectué des tirs de sommation, suivis d'une riposte israélienne, avec des obus de char.

L'armée israélienne a quant à elle affirmé que des soldats libanais avaient tiré sur une position israélienne, dans une zone où elle effectuait des «travaux d'entretien de routine en coopération avec la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL)» et



Un soldat libanais blessé gît sur le sol après une fusillade survenue près du village d'Adaisseh.

qu'elle n'avait fait que répondre aux tirs.

La zone où ont eu lieu les affrontements est sous le commandement indonésien de la FINUL, mais celle-ci ne s'est pas interposée, se contentant de rétablir le calme entre les parties après les échanges de tirs.

En fin de soirée, aucun mouvement n'était à signaler dans la zone des affrontements.

Un endroit stratégique

Le village libanais d'Adaisseh est stratégique, dans la mesure où il se situe presque en face de la ville israélienne de Kiriat Chemona, à portée de tir des roquettes du Hezbollah. Il donne également sur la vallée de Saluki, au sud du fleuve Litani, une zone où avaient eu lieu de vio-

lents affrontements pendant la guerre de 2006.

L'armée israélienne avait tenté de prendre le contrôle de cette région afin de couper le transfert des armes du Hezbollah au sud du fleuve. Toutefois, même si le lieu des affrontements n'est pas anodin, rien n'indique que les deux parties aient voulu qu'ils dégénèrent à ce point.

«Les Israéliens et les Libanais ont presque aussitôt porté plainte à l'ONU et n'ont pas poursuivi les combats sur le terrain. Cela indique leur volonté de régler cette question par la voie diplomatique et non militaire», explique Elias Hanna, ancien général de l'armée libanaise et analyste politique.

«Ces incidents n'auront pas de conséquences graves, car

l'armée libanaise n'a pas les moyens d'une guerre contre Israël et dispose du soutien de la communauté internationale», explique Paul Salem, directeur du centre Carnegie pour le Moyen-Orient.

«La situation aurait pu être dangereuse si le Hezbollah avait été impliqué, mais ce n'est pas le cas. Ce dernier, comme l'armée israélienne, souhaite conserver le statu quo.»

Dans un discours diffusé sur grand écran devant des milliers de ses partisans rassemblés dans la banlieue sud hier soir, le leader du Hezbollah, Hassan Nasrallah, a indiqué ne pas vouloir s'interposer dans les affrontements, de peur qu'on l'accuse de vouloir torpiller, en lançant une guerre, les résultats de l'enquête du Tribunal

spécial sur le Liban. L'acte d'accusation du TSL devrait être publié entre septembre et décembre. Hassan Nasrallah a toutefois affirmé être prêt à «apporter son aide» à l'armée libanaise.

Guerre psychologique

Les tensions risquent cependant de rester fortes pendant plusieurs mois. Cet épisode intervient en effet dans un contexte de guerre psychologique entre Israël et ses voisins: au printemps, le président israélien avait accusé la Syrie de fournir des missiles scuds au Hezbollah, menaçant le Liban d'une guerre totale. Les Libanais ont affirmé de leur côté avoir arrêté plus de 70 espions israéliens, notamment d'anciens officiers de l'armée libanaise.

«Si une guerre est envisageable, ce ne sera pas avant l'année prochaine, tempère Elias Hanna. Il faut laisser aux sanctions de l'ONU contre l'Iran le temps de faire leur effet, soit au moins sept ou huit mois. Israël ne veut pas se mettre à dos l'administration Obama et recommencer les erreurs d'une guerre improvisée, qui ne répond pas à des motivations politiques.»

LES CANADIENS INVITÉS À ÉVITER LE LIBAN

Le gouvernement canadien déconseille à ses ressortissants tout voyage non indispensable au Liban. Sans mentionner les affrontements avec Israël, le ministre des Affaires étrangères a rappelé que «la situation demeure fragile» au Liban. Ottawa a notamment invoqué «les tensions accrues dans la région et des menaces grandissantes d'attentats terroristes dans le monde entier». – AFP

MINI Laval
Le plaisir commence ici.

minilaval.com
514.773.MINI

Choisissez parmi 25 véhicules démonstrateurs et le plus grand choix d'inventaire au Canada

Cooper Clubman 399\$
Stock: 210-7061 Démo
Kilométrage: 10000km PDSF: 33376\$
Automatique, location de 39 mois



Cooper édition d'hiver 429\$
Stock: 210-7334-DC Démo
Kilométrage: 6000km PDSF: 36766\$
Manuelle, location de 39 mois



Cooper édition Earl Grey 459\$
Stock: 210-7333-DC Démo
Kilométrage: 3500km PDSF: 30906\$
Automatique, location de 39 mois



Cooper 50 Camden SE 505\$
Stock: 210-7202 Démo
Kilométrage: 2000km PDSF: 31816\$
Manuelle, location de 39 mois



Transport, préparation et taxes inclus!
0 comptant, 20,000km par année.

Prenez livraison d'une MINI durant le mois d'août et courez la chance de gagner un voyage pour deux avec Air Transat, d'une valeur de 5000 \$.



Veuillez visiter le site www.minilaval.net/airtransatrules/ ou voyez votre représentant des ventes pour plus de détails sur les règlements du concours.

Un tireur tue huit personnes et s'enlève la vie au Connecticut

AGENCE FRANCE-PRESSE

NEW YORK — Huit personnes ont été tuées hier par un homme armé dans une entreprise de distribution de bière et de vin du Connecticut, et le tireur a ensuite retourné l'arme contre lui.

La police a été appelée vers 7h30 du matin par l'entreprise Hartford Distributors de Manchester au moment d'une rotation du personnel, alors que 35 à 40 personnes se trouvaient sur place.

«Neuf personnes, dont le suspect (Omar Thornton, 34 ans), ont été tuées pendant la fusillade», a déclaré la police de Manchester dans un communiqué. «Nous sommes en train de tenter d'identifier les victimes et de prévenir les familles.» Deux blessés ont été transportés vers un hôpital local et «devraient survivre», selon les policiers.

Le tireur, un employé de l'entreprise qui, selon des médias locaux, avait été convoqué par la direction pour un problème disciplinaire, a été retrouvé mort 40 minutes après la fusillade.

AFGHANISTAN

Une attaque d'insurgés échoue à Kandahar

LA PRESSE CANADIENNE

KANDAHAR — Une attaque terrestre menée hier contre la base de l'OTAN à Kandahar s'est terminée par la mort de huit à dix insurgés talibans, selon les responsables militaires, qui ont qualifié l'assaut de «désespéré» et de «travail d'amateur».

L'attaque a duré une heure et a débuté quelques minutes seulement après que deux roquettes furent lancées contre la base de Kandahar,

la plus importante dans le sud de l'Afghanistan. En déclenchant ses charges, un insurgé portant une ceinture d'explosifs a réussi à créer une brèche dans les barrières de chaînes qui protègent la base.

Le commodore de l'air Gordon Moulds, responsable de l'aérodrome de Kandahar, a dit croire que les tirs de roquettes constituaient le signal de départ pour l'assaut terrestre.

Il a affirmé qu'un soldat de la coalition avait été blessé par un débris de roquette.

Jusqu'à %*

Liquidation estivale du Yéti!

* Rabais sur les produits sélectionnés

PRÊT-À-PORTER • VÊTEMENTS TECHNIQUES • CAMPING
RANDONNÉE • CHAUSSURES • VÉLO • ACCESSOIRES VÉLO

5190, boul. Saint-Laurent
MONTRÉAL. 514 271-0773
www.leyeti.ca

LE TOUR DU GLOBE

SIERRA LEONE

Top-modèle à la barre

Le bureau du procureur du Tribunal spécial pour la Sierra Leone, à La Haye, fera entendre demain le mannequin Naomi Campbell au sujet d'un diamant que l'ancien président libérien Charles Taylor aurait fait porter à sa chambre en 1997. M. Taylor est accusé d'avoir dirigé en sous-main des rebelles en leur fournissant armes et munitions en échange de diamants de 1991 à 2001.

- Agence France-Presse

RUSSIE

Moins de céréales

Des dizaines de milliers de pompiers, militaires et secouristes peinaient hier à maîtriser les incendies de forêt dans l'ouest de la Russie. Le pays, un des principaux exportateurs mondiaux de céréales, a revu fortement à la baisse ses prévisions de récoltes pour cette année à 70 ou 75 millions de tonnes contre 97 millions de tonnes en 2009.

- Agence France-Presse

PAKISTAN

Trois millions de sinistrés

Les autorités redoutaient hier une catastrophe sanitaire au Pakistan, où 3,2 millions de personnes ont été affectées par les pires inondations depuis 80 ans. La colère des habitants gronde envers les autorités et le président Asif Ali Zardari, en mission en Europe. « Zardari devrait venir sur place et prendre des mesures en faveur des sinistrés au lieu d'aller s'amuser en France et en Grande-Bretagne », s'emporte l'un d'eux.

- Agence France-Presse



Asif Ali Zardari.

PHOTO REUTERS

MARÉE NOIRE

Encore l'attente

Les ingénieurs de BP ont commencé hier à injecter de la boue de forage dans le puits de pétrole à l'origine de la marée noire dans le golfe du Mexique. Ils devraient savoir rapidement si le procédé appelé « static kill » fonctionne, mais auront à attendre encore une semaine avant d'amorcer la dernière étape du colmatage. Par ailleurs, le plan anti-marée noire qui devait être examiné cette semaine au Sénat sera reporté au mois de septembre, faute de voix nécessaires à son adoption.

- Associated Press

Baptême de feu pour David Cameron

Le premier ministre britannique multiplie les froids diplomatiques par ses déclarations osées

Son effigie a été brûlée au Pakistan. Sa critique de la politique israélienne à Gaza a fait sortir de ses gonds l'État hébreu. David Cameron sème les tempêtes diplomatiques en refusant de jouer les tartufes. Par naïveté ou aplomb, le nouveau premier ministre britannique préfère la franchise à la diplomatie.



MALI ILSE PAQUIN
COLLABORATION SPÉCIALE
LONDRES

David Cameron est-il allergique à la langue de bois? La semaine dernière, le premier ministre britannique a désigné Gaza comme un « camp de prisonniers » et a accusé le Pakistan, un pays allié, de jouer un « double jeu » en entretenant des relations avec des groupes terroristes.

Il devra jeter du lest à l'occasion de sa rencontre avec le président pakistanais Asif Ali Zardari, arrivé à Londres hier soir.

Lors d'une visite de trois jours en Inde, grande rivale du Pakistan, le chef du gouvernement britannique a déclaré, le 28 juillet: « Nous ne pouvons tolérer l'idée que le Pakistan puisse promouvoir l'exportation de la terreur en Inde, en Afghanistan ou ailleurs dans le monde. »

David Cameron lançait cet avertissement dans la foulée des révélations de WikiLeaks sur la guerre en Afghanistan. Les fuites établissaient des liens entre les services de renseignement pakistanais et les talibans.

Furieuse, l'élite politique pakistanaise l'a accusé d'attiser le sentiment antioccidental de la population. À Karachi, samedi, des membres du Parti islamiste Jamaat-e-Islam ont brûlé une effigie du premier ministre de 43 ans.

Des officiers de haut rang de l'agence de renseignement pakistanaise ISI ont annulé une rencontre avec leurs homologues britanniques. Le président du Pakistan, Asif Ali Zardari, veuf de l'ex-première ministre Benazir Bhutto, tuée dans un attentat en 2007, était pressé d'en faire autant avec David Cameron. Mais il a promis de « faire la leçon » au dirigeant du second partenaire économique du Pakistan. Les deux hommes doivent se rencontrer vendredi.

« Camp de prisonniers »

La veille de son réquisitoire contre le Pakistan, David Cameron avait déjà pris un autre allié à rebrousse-poil: Israël.

En visite à Ankara, en Turquie, le 27 juillet, le premier ministre a déclaré à propos de Gaza: « Il faut rétablir la circulation des biens humanitaires et des gens. Gaza ne doit pas devenir un camp de prisonniers. »

Ses mots durs n'ont pas échappé à Israël, dont la relation avec la Turquie est au plus mal depuis l'assaut contre la flottille humanitaire qui a fait neuf victimes turques en mai. « Les gens de Gaza sont prisonniers de l'organisation terroriste Hamas », le régime islamiste au pouvoir dans l'enclave palestinienne, a rétorqué l'ambassadeur israélien à Londres, Ron Prosor.

« Grande gueule »

Même les Britanniques sont médusés par le franc-parler de leur premier ministre, en poste depuis trois mois.

« Ce n'est pas typiquement britannique d'agir de la sorte », a dit à La Presse Richard Whitman, expert à la Chatham House en diplomatie étrangère. C'est vraiment

une surprise. Je crois qu'il veut se démarquer. Il veut démontrer qu'il n'est à la solde de personne. »

David Cameron, toujours en lune de miel avec l'opinion publique, s'aventure cependant en terrain glissant. « Sa diplomatie semble être ceci: allez dans un pays et critiquez-en un autre », écrit Paul Reynolds, de la BBC. Un manège qui n'est pas sans conséquences, prévient l'analyste.

L'ancien ministre des Affaires étrangères David Miliband crie à l'hérésie. « Il y a une différence entre dire les choses franchement et être fort en gueule », a dit M. Miliband, qui convoite la direction du Parti travailliste.

« Les contribuables britanniques ne veulent pas que je voyage partout dans le monde simplement pour dire ce que les gens ont envie d'entendre », s'est défendu le premier ministre.

David Cameron redonne une voix forte à la Grande-Bretagne, croit l'influent journaliste William Rees-Mogg. « Il vaut mieux que le monde, y compris le Pakistan et Israël, sache la vérité sur nos positions », écrit-il dans le Times.



PHOTO DARREN STAPLES, REUTERS
Le premier ministre David Cameron est l'objet de critiques de certains de ses homologues.

Résultats des tirages du 2010-08-03

Quinté	897	01 04
Triplex	8537	10 19 26
Banco	02 08 10 15 19	23 27 29 35 40
Lots bonis du 2 au 10 août 2010		
	41 42 45 47 48	49 50 52 56 63
Astro	09 MAI 72 VIERGE	
Extra	4360186	
C'est reparti ! Jusqu'à 90 participants à la télé !		

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

REPORTAGE PUBLICITAIRE

le guide de la rentrée

Un cahier spécial à conserver
Le jeudi 5 août
Dans La Presse

131^e raison de changer :

Un petit coup de main vous permet d'épargner beaucoup plus facilement.

SIMPLÉPARGNES

Épargnez sans effort avec SimplÉpargnes*. Quand vous utilisez votre carte de débit, de petites sommes d'argent sont virées automatiquement à votre compte d'épargne. Vous pourriez recevoir jusqu'à 250 \$¹ en transférant vos affaires chez nous.

www.tdcanadatrust.com/changer • 1-800-291-4335

TD Canada Trust
Des services bancaires confortables

* Marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion. ¹ Des conditions s'appliquent. Consultez-nous pour obtenir plus de renseignements. L'offre est valide du 25 mai au 6 août 2010, mais elle peut être modifiée, prolongée ou retirée en tout temps, sans préavis.

FORUM

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration

Guy Crevier > Président et éditeur

Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint

Mario Girard > Directeur de l'information

André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAL

La vitesse tue...
la démocratie

ANDRÉ PRATTE

apratte@lapresse.ca

Le 19 juillet dernier, un commentateur de droite a mis en ligne un extrait d'un discours prononcé par un fonctionnaire du ministère de l'Agriculture des États-Unis. L'extrait laissait croire que cette fonctionnaire, une Noire, avait refusé d'aider un fermier parce qu'il était blanc. Quelques heures plus tard, l'administration Obama a obtenu la démission de la fonctionnaire en question, Shirley Sherrod.

Le lendemain, on a appris que l'extrait mis en ligne faussait le sens des propos

Propulsé par une information toujours plus rapide, le lourd convoi de la démocratie s'est emballé.

de M^{me} Sherrod. L'incident raconté dans son discours s'était produit 24 ans plus tôt, avant qu'elle ne travaille pour le ministère de l'Agriculture. Non seulement était-elle bel et bien venue en aide au fermier en question; elle et lui s'étaient depuis liés d'amitié.

Le président Barack Obama a dû s'excuser et offrir à M^{me} Sherrod de reprendre son emploi. De dire M. Obama, « ce qui s'est passé est l'effet du cycle des médias 24 heures par jour, 7 jours par semaine, qui parfois génère des fausses controverses. Il faut tirer une leçon de cet incident: assurons-nous de connaître les faits avant d'agir ».

Au Canada ces jours-ci, une autre vidéo excite les

médias et la classe politique. Celle-ci, entrecoupée des commentaires de son auteur, semble montrer deux femmes portant le niqab passer un contrôle d'identité d'Air Canada, juste avant d'embarquer, sans avoir à se dévoiler. Le film étant très court et ayant fait l'objet d'un montage, on ignore dans quelle mesure il est fidèle à la réalité. Cela n'a pas empêché certains médias de sauter aux conclusions et, à leur suite, deux ministres du gouvernement Harper d'exprimer leur consternation. Notre collègue Marie-Claude Lortie a dénoncé hier, avec raison, l'empressement des ministres Baird et Kenney à exprimer leur inquiétude alors que la piètre qualité de la vidéo aurait exigé davantage de prudence.

Cela dit, il faut reconnaître que dans de telles circonstances, la pression médiatique est forte. Le gouvernement ne réagissant pas dans l'heure ou faisant preuve de circonspection est vite accusé de mollesse, d'incompétence.

Dans un livre dont *Le Devoir* a souligné hier la parution (*Trop vite!*, chez Albin Michel), le journaliste Jean-Louis Servan-Schreiber déplore que de nos jours, les élus sont condamnés à « gouverner en direct ». L'information circule si vite que les politiciens comme les commentateurs doivent réagir à chaud. L'opinion publique se forge souvent bien avant que tous les faits soient connus. Interviewé par le quotidien, M. Servan-Schreiber ajoute: « Avec l'électorat toujours sur les talons, le politicien n'a plus le temps de réfléchir. »

Propulsé par une information toujours plus rapide, le lourd convoi de la démocratie s'est emballé. À ce stade, il serait illusoire de penser qu'on pourra en freiner la course. Reste donc à trouver des façons de limiter les effets pervers de cette vitesse excessive sur notre système politique.

OPINION

Bruyants, mais payants



MICHELLE LEDUC

L'auteure est une enseignante qui réside dans le Vieux-Longueuil depuis 50 ans.

Récemment, des citoyens de la Rive-Sud ont déploré le bruit excessif de certains re culturels ou sportifs.

Loin de me joindre à eux, je veux me porter à la défense du Grand Prix, du festival Heavy MTL et d'Osheaga. Ce sont des manifestations extrêmement importantes qui n'ont aucune raison sérieuse de disparaître.

Ce n'est pas la fin du monde, 10 à 12 heures de bruit intense réparties sur l'été!

C'est vrai qu'en juin, on entend les pétarades énergiques des voitures du Grand Prix. Mais moins de deux heures le samedi matin. Idem le dimanche. Ce n'est toujours bien pas la fin du monde! On peut survivre à un tel cauchemar, si on se compare aux rescapés des camps de concentration!

Le week-end du festival Heavy MTL, nous étions presque aux premières loges du

spectacle: le vent nous apportait un déluge de sons très forts et ininterrompus. La durée de cette «épreuve»: moins de trois heures. Ce n'est pas la mer à boire, personne ne s'est évanoui et les pompiers n'ont pas été appelés à l'aide! Mes voisins et moi avons échangé quelques commentaires, mais nous étions ravis pour ceux qui assistaient au spectacle d'Alice Cooper et de Slayer.

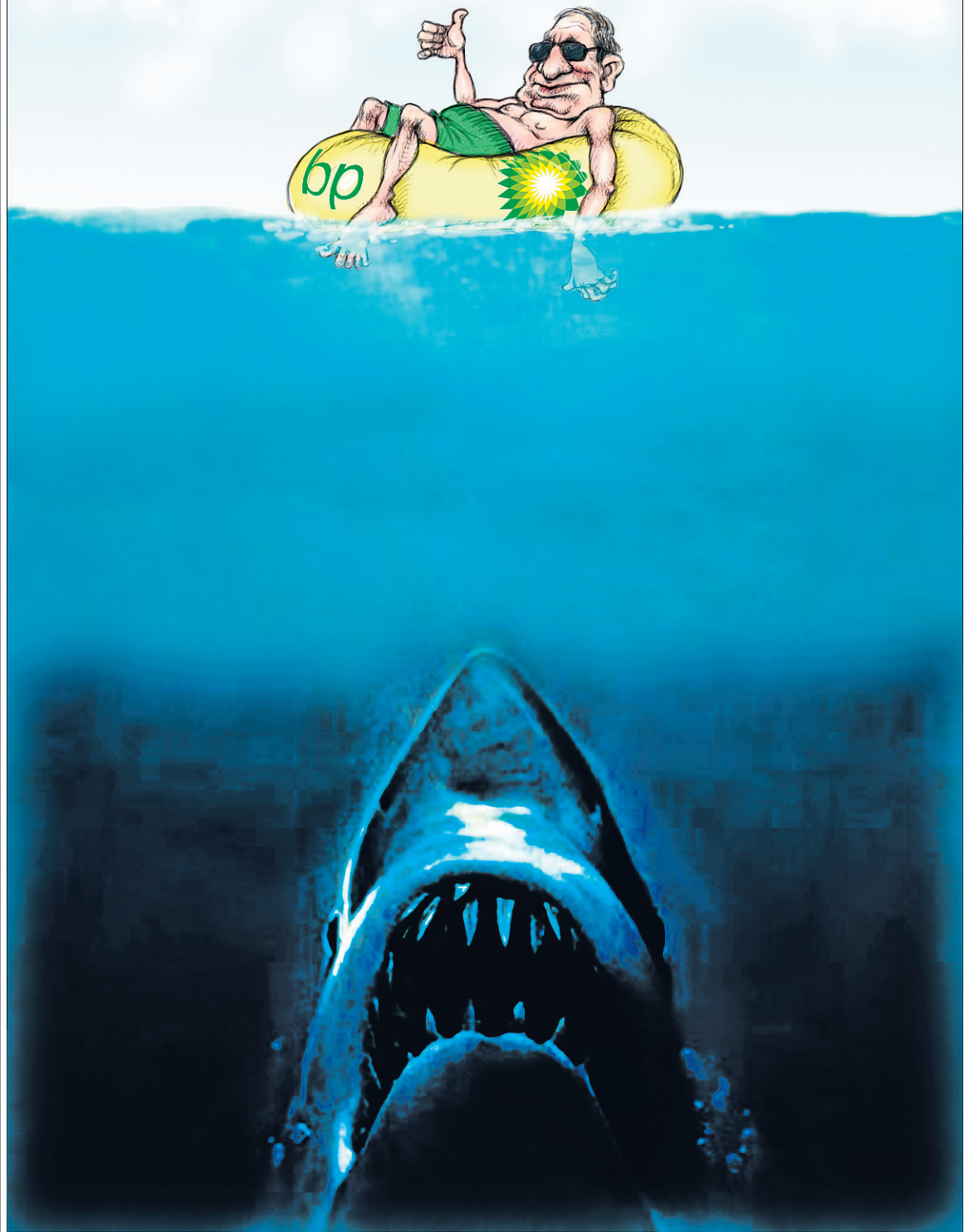
Osheaga en fin de semaine: à peine quelques notes par-ci par-là.

Toutes ces manifestations ont de fortes retombées économiques sur notre région, sans compter les centaines de milliers de personnes qui ont le bonheur d'y assister. Je n'ai jamais mis les pieds au Grand Prix, ni aux festivals de musique du parc Jean-Drapeau. Mais pour une dizaine d'heures de bruit dans tout un été, je soupçonne fort leurs détracteurs de mépriser ces manifestations populaires ainsi que leurs participants.

Parce que c'est ça, le problème qui dérange tellement certains citoyens: de 10 à 12 heures de bruit, intense par moments c'est vrai, mais réparties sur toute une saison.

Notre été dure deux mois. Que pourrions-nous faire pour réduire le bruit sans diminuer l'attrait touristique de Montréal? Au circuit Gilles-Villeneuve: une course internationale de trottinette? Au parc Jean-Drapeau: des compétitions de mime et de tai-chi?

LA FUITE ENFIN COLMATÉE?



DROITS RÉSERVÉS / serge.chapleau@lapresse.ca

FORUM@LAPRESSE.CA

Interdire la burqa en public

À la sortie du funiculaire à Québec, j'ai rencontré récemment deux femmes qui portaient la burqa. Et une autre aux îles de Boucherville quelques jours auparavant. En les voyant, je n'ai pu m'empêcher de leur signifier mon mécontentement, appuyée par les interdits de ma jeunesse. En les voyant, j'ai pensé à la domination des hommes et de la religion dans mon temps et à l'évolution de la femme depuis 1960. Je ne crois pas que ces femmes portent la burqa de leur plein gré, il y a peut-être un homme là-dessous. Il est grand temps que les gouvernements agissent, parce que ça ne donne rien de ruer dans les brancards si les autorités ne s'en mêlent pas. Le laisser-faire provoque des inepties, comme ce qui s'est passé à l'aéroport Trudeau.

Louise Lahaie, Longueuil

Respecter nos valeurs

Les douaniers américains fouillent les valises pour une

paire de bas ou une barre de chocolat peut-être camouflées... Mais à l'aéroport Trudeau, les femmes voilées passent le plus souvent sans vérification d'identité. Deux extrêmes qui n'ont pas de justification. Il faut régler cette situation du voile intégral et d'une façon radicale. Dire non au voile intégral n'est pas du tout du racisme, c'est trop facile de nous mettre cette étiquette. C'est du gros bon sens pour notre sécurité et pour le respect de nos valeurs. Ce débat prend beaucoup trop d'énergie et coûte trop d'argent. N'y a-t-il pas de débats de société plus prioritaires au Québec?

Yolande Dumont

Aidons les coopérants

La mort tragique d'une jeune coopérante québécoise au Guatemala devrait nous inviter à une réflexion sur son sacrifice. Pèse-t-il plus ou moins que celui des jeunes soldats abusés par la publicité de l'armée canadienne et qui s'en vont tuer ou être tué, comme s'il s'agissait d'un métier, au nom de la solidarité entre les peuples? Quelle habitude a pris notre beau Canada d'envoyer policiers et soldats à grands coûts à l'étranger en prétextant l'aide internationale alors que les jeunes coopérants doivent encore s'en remettre à la vente de chocolat pour financer leurs projets d'entraide?

Guy Roy, Lévis

Non aux scooters

Les pistes cyclables sont prises d'assaut par les scooters et véhicules motorisés! J'utilise la piste cyclable du canal de Lachine pour me rendre au travail et j'ai eu la surprise de constater que les scooters sont permis. Le ministère des Transports ne devrait-il pas regarder ce dossier, car ces véhicules y sont dangereux. L'autre jour, un scooter a failli me heurter! Est-ce qu'on attend qu'il y ait un blessé grave avant de faire quelque chose?

Hugo Fugère, Ville-Émard

À son image

M^{re} Ouellet est parti sans laisser personne indifférent: d'aucuns se sont réjouis de ses prises de position claires malgré leur impopularité alors que d'autres y ont vu un prêtre rétrograde et totalement déconnecté de la réalité de son milieu. Voici que le Vatican s'apprête à nommer neuf nouveaux évêques au Québec. Sachant que c'est désormais M^{re} Ouellet qui conseille le pape, il y a tout lieu de craindre qu'il soit tenté de nous refiler des pasteurs à son image. Une excellente raison pour que ce qui reste de fidèles au Québec allument des lampions, sortent médailles, scapulaires et chapelets et prient avec ardeur afin que Benoît XVI soit inspiré et qu'il nous évite pareille catastrophe.

Jean-Paul Plante, La Malbaie

CYBERPRESSE.CA/PLACE-PUBLIQUE



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

EXCLUSIF

Malgré Kyoto, un déluge d'argent pour satisfaire les automobilistes

Un texte de Richard Bergeron, responsable de l'urbanisme au comité exécutif de la Ville de Montréal.

LE BLOGUE DE L'ÉDITO

Des médecins nouveau genre
par Ariane Krol

À BIEN Y PENSER

Voilà maintenant que Marc Bellemare demande l'annulation de la commission Bastarache. Non mais quelqu'un peut-il l'arrêter, celui-là? Ce sont encore nos impôts qui serviront à la défense contre sa requête absurde. Vous ne trouvez pas qu'il commence à avoir des airs de Myriam Bédard?

— Ben Dugas, Québec

FORUM



PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Le F-35 JSF en vol. Le Canada a annoncé l'achat de 65 de ces appareils à la firme américaine Lockheed Martin.

Pourquoi le F-35 ?

En choisissant cet avion de combat, le gouvernement Harper aura la capacité de participer à des opérations offensives contre des États parias

JUSTIN MASSIE ET PHILIPPE LAGASSÉ

Les auteurs sont tous deux professeurs adjoints à l'École supérieure d'affaires publiques et internationales de l'Université d'Ottawa.

Encore une fois, la semaine dernière, des bombardiers russes se sont approchés de l'espace aérien canadien et ont été interceptés par deux chasseurs canadiens. De 12 à 18 interceptions de la sorte ont lieu chaque année depuis 2007, soit depuis que la Russie tente de se réaffirmer comme grande puissance militaire. Or, dans le contexte du choix du gouvernement fédéral de se procurer 65 F-35 à près de 16 milliards de dollars, est-ce là une preuve de la pertinence du plus important achat militaire du Canada?

Selon le ministre de la Défense, Peter MacKay, les F-35 permettront au Canada de « faire face aux défis du XXI^e siècle et d'en sortir vainqueur ». Quels sont ces défis? Il faut lire entre les lignes et déterminer les avantages comparatifs du F-35 par rapport aux autres options afin de répondre à cette question,

puisque le gouvernement fédéral préfère se taire à propos des principales motivations sous-tendant sa décision.

La stratégie de défense élaborée par le gouvernement conservateur en 2008, *Le Canada d'abord*, mentionne une série de menaces contre lesquelles les avions de combat ne sont pas nécessaires, que l'on pense aux catastrophes naturelles, aux conflits asymétriques tels qu'en Afghanistan, ou aux réseaux criminels et terroristes transnationaux.

Un avion de combat tel que le F-35 s'avère d'une grande utilité dans des opérations de bombardement contre des États disposant de capacités de défense sophistiquées. Cet avantage est même reconnu par les concurrents de Lockheed Martin. Le F-35 représente également le seul avion de combat disponible et capable de rivaliser avec son concurrent russe, le Su-30, dont disposent par exemple la Chine, l'Inde, le Venezuela et l'Indonésie.

Voilà donc pourquoi, dans un horizon de 2017 à 2050, le F-35 est la « seule » solution de rechange. Il permet de pouvoir rivaliser avec les avions de

combat produits par la Russie et de pouvoir bombarder des États de puissance secondaire.

Cela nous amène à la question des futures missions militaires auxquelles le Canada envisage de participer. Celles-ci se divisent en trois catégories. D'abord, la défense du territoire canadien. À cet égard, le F-35 ne dispose pas d'un véritable avantage comparatif par rapport à ses concurrents. La souveraineté des eaux canadiennes

ou tout autre pays d'attaquer le Canada – la puissance américaine suffit.

Le F-35 ne possède pas non plus d'avantage comparatif évident quant au second volet de la défense du Canada, qui porte sur les engagements du pays au sein du NORAD pour la défense du continent. Sur ce plan également, un avion de combat moins furtif disposant de deux moteurs permettrait très bien au Canada de faire sa

part pour la sécurité continentale – et de répondre symboliquement à la menace russe. En effet, il est probable que les États-Unis choisissent un avion moins puissant que le F-35 pour remplir leurs propres obligations au sein du NORAD.

C'est au troisième volet – la sécurité internationale – que le F-35 se démarque. Sa furtivité et sa supériorité dans les combats air-sol permettent au Canada d'entrevoir un rôle de premier plan dans des conflits impliquant des bombardements aériens, tels que la guerre du golfe Persique et la guerre du Kosovo.

Certains militaires canadiens affirment ainsi que l'avantage comparatif du F-35 est de permettre au Canada de prendre part à des missions potentielles de combat contre des États tels que l'Iran et le Soudan.

La stratégie de défense du

gouvernement conservateur

semble ainsi plus claire à la

lumière du choix du F-35.

On y écrit souhaiter que le

Canada continue d'être « un

intervenant crédible sur la

scène mondiale » et possède

« les capacités nécessaires

pour apporter une contribu-

tion sérieuse à l'ensemble

de la gamme des opérations

internationales ».

Ce qui signifie que l'on

envisage la possibilité éven-

tuelle de participer à des

opérations offensives contre

des États parias et que l'on

souhaite par le fait même

renforcer la crédibilité mili-

taire – toute symbolique –

du Canada face à la Russie.

La furtivité du F-35 et sa supériorité dans les combats air-sol permettent au Canada d'entrevoir un rôle de premier plan lors de conflits impliquant des bombardements aériens, tels que la guerre du golfe Persique et la guerre du Kosovo.

dans l'Arctique n'est pas contestée par la Russie, malgré ses nombreuses interventions aériennes (elle l'est plutôt par les États-Unis), et l'intégrité du territoire canadien est assurée par l'alliance militaire avec les États-Unis. Même s'ils avaient l'intention de le faire (ce qui très douteux), ce ne sont pas 65 avions de combat canadiens qui dissuaderaient les Russes

part pour la sécurité continentale – et de répondre symboliquement à la menace russe. En effet, il est probable que les États-Unis choisissent un avion moins puissant que le F-35 pour remplir leurs propres obligations au sein du NORAD.

C'est au troisième volet – la sécurité internationale – que le F-35 se démarque. Sa furtivité et sa supériorité dans

Le freak show

Le défilé de la fierté gaie nuit à la communauté homosexuelle



MICHAËL TURCOTTE-TALBOT

L'auteur est un étudiant de Candiac.

Chaque année se déroule une des célébrations les plus colorées de toutes: le défilé de la fierté gaie. Froufrous, couleurs vives, déguisements extravagants, danses et musiques à l'excès nous amènent dans un monde parallèle où il pousse des bonbons et où il pleut des paillettes. Des centaines de

masculines ou inexistantes. Servant à la base à promouvoir la culture homosexuelle et à enrayer l'homophobie, la fête est maintenant devenue un défilé hors du commun où la culture du sexe côtoie étrangement les chars faisant la promotion de divers instituts dits « gay friendly ».

Dans un monde où l'image prend de plus en plus d'importance et où les préjugés s'enracinent de plus en plus jeune, la parade envoie une image de joie sans fin et d'extravagance à outrance au plus jeune comme au plus vieux,

exactement avec les stéréotypes et préjugés qui lui sont attribués depuis toujours: une vie sexuelle suractive et éclatée, des personnages colorés transgenres, le goût de la fête à toute heure de la journée, une petitesse d'esprit concentrée sur l'esthétique et la mode « d'avant-garde ».

Est-ce vraiment la majorité des homosexuels qui se comporte ainsi? Faisant moi-même partie de cette communauté, je vous confirme que non. Avec une telle image de l'homosexualité dans les médias, il est maintenant facile de comprendre pourquoi énormément d'intimidation et de harcèlement envers les jeunes gais et lesbiennes se produit dans les écoles secondaires, parfois même primaires ou dans différents milieux de travail.

La société attribue l'étiquette de la sexualité excentrique à tous les membres de la communauté, étiquette que bien souvent ces membres refusent de porter, à laquelle ils ne s'identifient pas.



PHOTO DAVID BOILY, ARCHIVES LA PRESSE

Le défilé de la fierté gaie promeut une image néfaste de la communauté homosexuelle en collant exactement avec les stéréotypes et préjugés qui lui sont attribués depuis toujours.

Pourtant, année après année, cette même communauté, ou plutôt une fraction de celle-ci, continue à parader dans la rue de la même manière, en faisant la promotion des mêmes « valeurs », comme si c'était ça, l'idéal homosexuel.

Le défilé de la fierté n'a maintenant – s'il a même déjà eu – plus rien à voir avec la défense des droits homosexuels, au contraire. Il est maintenant devenu un événement à ne pas manquer, une grande fête colorée et surréaliste, un *freak show*.

Il est facile de comprendre pourquoi il y a énormément d'intimidation et de harcèlement envers les jeunes gais et lesbiennes dans les écoles ou dans les milieux de travail.

personnes s'entassent dans les rues barrées afin d'assister au spectacle débordant de joie et d'excentricité, où les hommes sont soit à demi nus, soit féminins, et où les femmes sont

mais est-ce vraiment le reflet réel de l'homosexualité? Non.

Le défilé promeut une image néfaste de la communauté homosexuelle en collant

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Ecrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453
cyberpresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? forum@lapresse.ca

DÉCÈS (514) 285-6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ (514) 285-6931

ARTS ET SPECTACLES

TÉLÉVISION

Kavanagh revient à l'écran, au Québec et en France

RICHARD THERRIEN
LE SOLEIL

Anthony Kavanagh effectue un retour à la télé québécoise avec une nouvelle émission de variétés et d'humour, présentée dès le 24 décembre prochain à Super Écran. Conçue par l'humoriste, *Nous avons les images!* sera présentée une fois par mois sur la chaîne payante.

Entouré d'humoristes de la relève et d'invités vedettes, Anthony Kavanagh donnera sa version de sujets d'actualité qui ont fait la manchette. « Le concept de l'émission, c'est qu'on présente aux gens l'envers du décor, comme si on leur montrait ce qui a bien pu se passer avant ou après la nouvelle que tout le monde connaît », explique le producteur chez Bubbles Television, Jean-François Boulianne.

Pour le titre, Anthony Kavanagh a été inspiré par cette phrase que disent souvent les chefs d'antenne français avant les reportages: « Nous avons les images. » « On pourrait parler de l'homme qui a mis le pied sur la Lune, autant que de la marée noire aux États-Unis, de la mort de Michael Jackson et de la rencontre entre Nicolas Sarkozy et Carla Bruni », poursuit le producteur.

L'humoriste travaille depuis plus de trois ans à ce concept, d'abord destiné au marché français. D'ailleurs, deux versions distinctes de ce concept seront proposées simultanément aux téléspectateurs: une au Québec, à Super Écran, et une autre en France, celle-là dès novembre. « C'était hyper important pour moi de revenir faire des choses au Québec, et autre chose que de la scène », confie Anthony Kavanagh, actuellement en vacances en Suisse avec sa conjointe.

La série québécoise sera enregistrée devant public au Québec, et traitera de sujets purement québécois, promet Kavanagh. Huit émissions de 80 minutes sont prévues pour l'instant, et la première sera diffusée la veille de Noël à 18h30.

Pour l'instant, l'émission n'est destinée qu'à Super Écran. « Avec cette chaîne, j'ai la liberté de ton, qui était primordiale pour moi. Pour qu'on puisse se permettre d'avoir différents niveaux de lecture, de faire des choses aussi absurdes que pipi-caca et caustiques. On veut en donner au maximum. »

Comme animateur, l'humoriste a eu son propre talk-show, *...et Anthony*, le temps d'un été à TQS, alors qu'il n'avait que 23 ans. En France, il s'est illustré à la barre des *NRJ Music Award* à X, puis sur France 2 dans *Symphonic Show* et *Dancing Show*.

En plus d'animer l'émission et de jouer dans les sketches, Anthony Kavanagh poussera quelques notes et pourra même danser. Même s'il aura à venir à quelques reprises au Québec pour tourner l'émission, l'humoriste vit toujours en France.

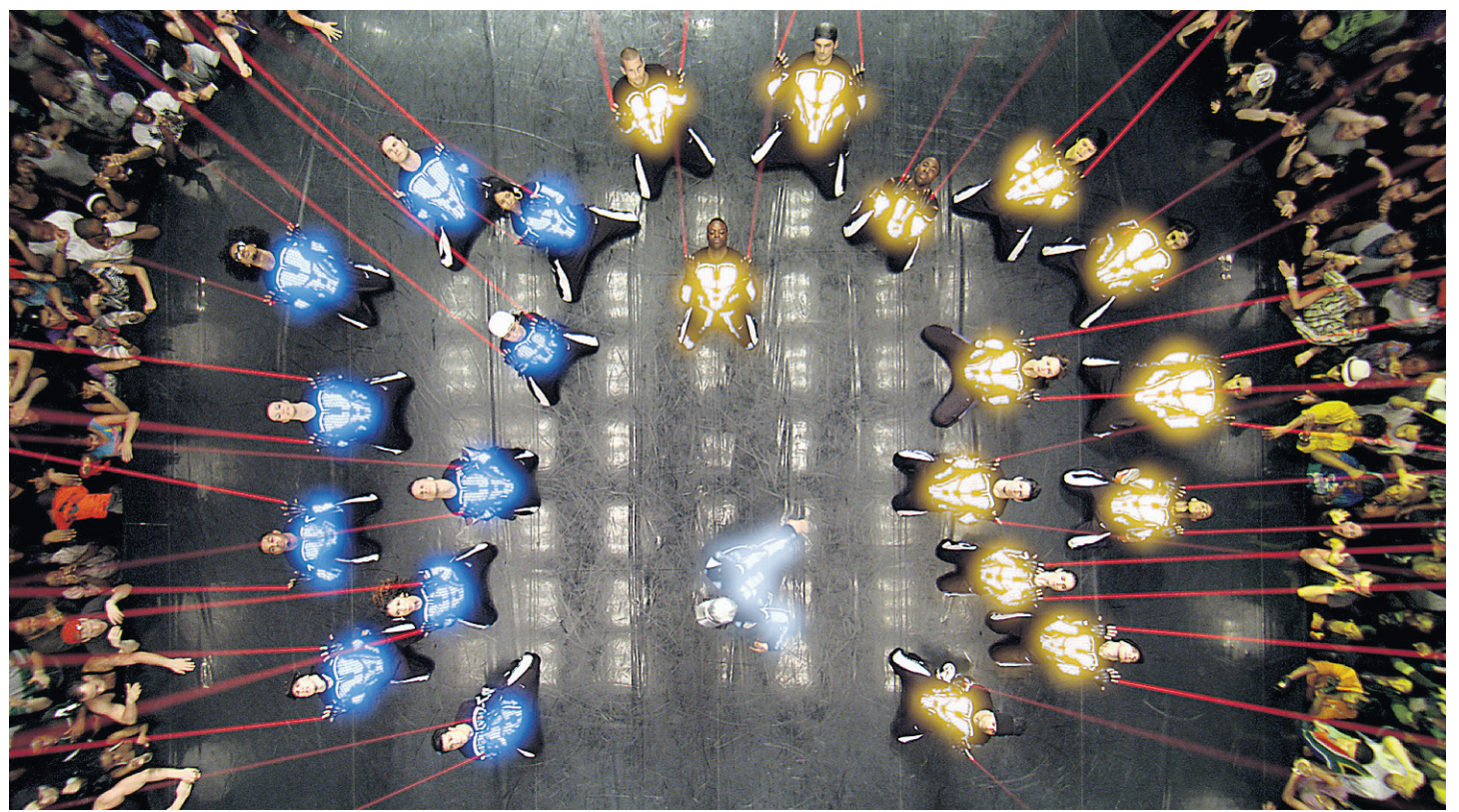
PHOTO CLAUDE MOUNIER, ARCHIVES LA PRESSE
Anthony Kavanagh

PHOTO FOURNIE PAR SUMMIT ENTERTAINMENT

Dans *Step Up 3D*, Harry Shum Jr. fait partie des grands numéros de production du film. Ce n'est pas rien, l'intrigue du film tournant autour du duel que se livrent deux troupes de danseurs de rues de New York, les gentils Pirates et les méchants Samurai, lors d'une importante compétition.

CINÉMA Harry Shum Jr.

De *Step Up* à *Glee* et vice-versa...

On le connaît comme « the other Asian guy » de *Glee*. Son nom est Harry Shum Jr. et il reprend son rôle de Cable dans la franchise *Step Up* — dont le troisième volet, en 3D, arrive vendredi sur les écrans. Rencontre avec un jeune homme qui aime danser, jouer. Et rire.



SONIA SARFATI

LOS ANGELES — « Je viens d'une famille chinoise très traditionnelle. Mes parents me voyaient avocat ou médecin. Quand j'ai dit que je voulais faire carrière dans le divertissement, ça n'a pas été très bien reçu », a raconté Harry Shum Jr. lors de l'entrevue qu'il a accordée ce week-end à *La Presse* dans un hôtel de Los Angeles. Mais le sourire éclatant, la lueur brillant dans le regard, tout indique que le drame potentiel n'a pas eu lieu.

« J'ai toujours voulu être acteur alors que j'ai découvert la danse à l'école secondaire. Mais à partir de là, c'est devenu une passion. Et je veux en profiter maintenant, tant que les occasions de danser sont plus nombreuses. » — Harry Shum Jr.

Harry Shum a en effet gagné ses parents à sa cause. « Dès qu'ils ont commencé à me voir à l'écran, quand ils ont vu que je pouvais gagner ma vie en jouant et en dansant, et quand ils ont senti combien j'étais heureux, mon choix n'a plus été un problème pour eux », poursuit celui qui incarne Mike Chang dans la très populaire série télévisée *Glee* et Cable dans les deux derniers volets de la franchise *Step Up*.

Si on le voit peu dans *Step Up 3D* — où il reprend le rôle du surdoué

en électronique qui donne un coup de main à son meilleur pote, Moose (Adam G. Sevani), avec qui il partage une passion pour les « vraies affaires »... comprendre la danse — il est tout de même des grands numéros de production du film de Jon M. Chu. Ce qui n'est pas rien, l'intrigue de la production tournant autour du duel que se livrent deux troupes de danseurs de rues de New York, les (gentils) Pirates et les (méchants) Samurai, lors d'une importante compétition.

Pour obtenir ce rôle, d'abord dans *Step Up 2 The Streets*, Harry Shum a dansé pendant des heures en audition devant le réalisateur Jon M. Shu. Ça valait le coup. Pour l'expérience comme telle. Et pour le party qui a accompagné la sortie du film: « J'y ai rencontré le chorégraphe Zach Woodlee, qui s'est rappelé de moi quand est venu le temps de faire passer des auditions pour *Glee* », raconte le comédien-danseur, dans un premier temps convoqué pour incarner un personnage qui ne ferait que passer dans la série. Un épisode, quoi. Bientôt devenu deux. Puis neuf. Etc.

Finalement, Mike Chang est devenu un régulier de la distribution. Surnommé « the other Asian guy », on l'a surtout vu danser dans la première saison de *Glee*. « Parler n'est pas quelque chose qu'il fait beaucoup,

PHOTO PICTURE PERFECT ET REX FEATURES
Harry Shum Jr.

que j'ai découvert la danse à l'école secondaire. Mais à partir de là, c'est devenu une passion, raconte-t-il. Et je veux en profiter maintenant, tant que les occasions de danser sont plus nombreuses. Parce que la danse exige un entraînement quotidien, et pas juste pour le corps. La préparation mentale est également essentielle pour pouvoir trouver son style et créer. »

C'est une des choses qu'il apprécie tellement de *Glee*: les styles très variés, de danses comme de voix, présentées à l'écran: « La troupe est composée de gens fort différents les uns des autres, avec des forces différentes et c'est, je pense, ce qui fait l'impact de la série: tout le monde peut trouver un personnage à qui s'identifier. » Lui s'identifie très bien à un « Mike Chang devenu plus bavard ».

Step Up 3D (Dansez dans les rues 3) prend l'affiche vendredi

Les frais de voyage ont été payés par Disney Pictures

GAGNEZ VOS PROCHAINES VACANCES AVEC
LaPresseSurMonOrdi.ca

4 000\$ EN CHÈQUE-CADEAU



FAITES L'ESSAI DE LA PRESSE EN VERSION INTÉGRALE SUR VOTRE ORDINATEUR DURANT 2 SEMAINES AVANT LE 18 AOÛT 2010 ET VOUS SEREZ AUTOMATIQUEMENT INSCRIT AU CONCOURS.

Tous les abonnés à LaPresseSurMonOrdi.ca sont déjà inscrits au concours. Règlement disponible sur LaPresseSurMonOrdi.ca.

LA PRESSE

LaPresseSurMonOrdi.ca

CINÉMA / *Filière 13*

Tristes histoires de mecs

FILIÈRE 13

Comédie policière réalisée par Patrick Huard. Avec Claude Legault, Guillaume Lemay-Thivierge, Paul Doucet, Anik Jean. 1h47.

En proie à de graves problèmes liés au stress, deux policiers sont affectés à la résolution d'une enquête inutile et peu exigeante.

Un récit bancal et des gags tombant à plat. Pas très concluant.

★★

MARC-ANDRÉ LUSSIER

Il n'y a pas de mauvais sujets dit-on. Même les thèmes les plus tragiques peuvent être abordés sous un angle plus léger. Tout est dans la manière. De Charlie Chaplin à Woody Allen, en passant par Lubitsch, Brooks, Benigni et tant d'autres, plusieurs auteurs cinéastes sont de tout temps parvenus à transcender le thème de la détresse humaine grâce à l'humour. Comme pour mieux en révéler la nature. Le rire n'est-il pas la politesse des désespérés?

Pour son deuxième long métrage à titre de réalisateur, Patrick Huard plonge au cœur

un prochain film – en tout cas un autre que *Filière 13* – pour obtenir un vrai point de vue là-dessus.

Portant à l'écran un scénario de Claude Lalonde et Pierre Lamothe, ceux-là mêmes qui avaient écrit celui de son premier long *Les 3 p'tits cochons*, Huard accouche en effet d'un film dans lequel les gags tombent le plus souvent à plat. Effet malencontreux qui, du même coup, neutralise l'empathie qu'aurait pu ressentir le spectateur pour les personnages principaux de cette histoire. L'humour n'étant pas au rendez-vous, la contrepartie plus dramatique ne peut s'épanouir non plus sur l'autre flanc. Ne reste plus alors qu'un récit où chaque situation semble plaquée artificiellement, sans ne jamais pouvoir s'ancre dans un terreau plus solide.

Après une entrée en matière plutôt dynamique (le générique du début laisse présager de belles choses), *Filière 13* emprunte rapidement le mode de la comédie policière classique en dressant le portrait de trois flics aux prises avec des problèmes émotifs. Le premier, Thomas (Claude Legault), est un policier d'élite en proie à de violentes migraines, responsable d'une bavure aussi stupide



PHOTO FOURNIE PAR LA PRODUCTION

Filière 13 dresse le portrait de trois flics aux prises avec des problèmes émotifs. Guillaume Lemay-Thivierge (à gauche) y joue le rôle d'un porte-parole de la police qui remet tout en question après une attaque de panique en direct. Claude Legault (au centre) y interprète un policier d'élite qui commet une bavure inattendue. Quant à Paul Doucet (à gauche) il se glisse dans la peau du patron, dont la vie bascule après le départ de sa femme.

question. Leur patron, Benoît (Paul Doucet), réaffecte ainsi les deux policiers mal en point sur une petite enquête inutile et peu exigeante au cours de laquelle ces derniers – que tout oppose selon l'adage – doivent toutefois faire équipe. Benoît perd pourtant progressivement les pédales lui aussi à partir du jour où sa femme décide de le quitter. L'homme tombe dans l'engrenage de l'obsession.

À partir de ce point de départ, les scénaristes ont élaboré un récit bancal duquel n'émane aucune finesse. Comme un mélange de genres

où s'entrechoquent maladroite-ment l'humour gras et les gags éculés. Des *jokes* de « grande folle » en 2010? Vraiment?

Du coup, le ton s'épivarde dans tous les sens, et les choix de réalisation sont à l'avenant. Si certains personnages périphériques se révèlent plus consistants (belle prestation de Jean-Pierre Bergeron notamment), d'autres se vautrent en revanche dans la plus grossière des caricatures.

Malgré les efforts qu'ils déploient pour donner de l'étoffe à leur personnage, Legault, Lemay-Thivierge et

Doucet ne peuvent pas vraiment tirer leur épingle du jeu dans les circonstances. Encore moins atteindre des zones plus nuancées.

Il est à prévoir que l'immense popularité de Patrick Huard – tout comme celle des deux acteurs principaux – mette cette comédie à l'abri de l'échec public. Mais quand l'aspect le plus mémorable d'un film est sa trame musicale (excellente, signée *Beast*), force est d'admettre que l'exercice ne se révèle pas très concluant sur le plan cinématographique à l'arrivée. Dommage.

Comme un mélange de genres où s'entrechoquent maladroitement l'humour gras et les gags éculés. Des jokes de « grande folle » en 2010? Vraiment?

du désespoir masculin. Le sujet est très riche. Et d'autant plus engageant qu'il est plus rarement abordé au cinéma. Un peu comme si le fait de montrer des hommes fragilisés sur le plan émotif constituait un tabou. Mais il faudra attendre

qu'inattendue. En sa qualité de porte-parole des forces policières, Jean-François (Guillaume Lemay-Thivierge) est de son côté amené à s'adresser souvent aux médias, mais une attaque de panique en direct devant les caméras vient tout remettre en

FLASHES

Will.i.am opposé à un nouvel album de Michael Jackson

Un nouvel album de chansons inédites de Michael Jackson est attendu d'ici la fin de l'année, mais un ancien collaborateur du roi de la pop, will.i.am des Black Eyed Peas, s'y oppose farouchement. Selon lui, l'album ne devrait jamais voir le jour, car Jackson était un perfectionniste et n'aurait pas voulu que ces pièces soient entendues. Il croit qu'on ne devrait pas lancer un nouvel album de Michael Jackson si celui-ci ne peut pas l'approuver. Will.i.am a collaboré avec Michael

Jackson sur la nouvelle édition de « Thriller », lancée en 2008 et contenant des versions remixées de certains des classiques de l'album. Il affirme que le chanteur était très pointilleux sur tous les aspects de la production, de sa voix aux arrangements. Les responsables de la succession de Jackson n'ont pas répondu aux demandes de commentaires. Lorsqu'on lui a parlé de la forte demande pour toute nouvelle musique de Jackson, will.i.am a répondu que ce n'était pas une raison pour manquer de respect envers une personne décédée. Peu de détails ont été révélés quant au contenu de l'album, mais le frère de Michael Jackson, Jackie, a dit qu'il travaillait sur le disque en compagnie de son frère Marlon et de l'ancien gérant du chanteur, John McClain. – Associated Press

Cavalia

« REMARQUABLE RÉUSSITE ! »
La Presse

« UNE PRODUCTION FICELÉE QUI Pousse L'ALLIANCE DE L'HOMME ET DU CHEVAL UN CRAN PLUS LOIN. »
Le Devoir

« LA MAGIE OPÈRE ENCORE ! »
Salut Bonjour, TVA

NOUVELLES SUPPLÉMENTAIRES!
QUARTIER DIX30 • 1.866.999.8111 • cavalia.net

LA PRESSE cyberpresse.ca | QUARTIER DIX30 | CATANIA | Québec | Brossard

TOHU présente

En collaboration avec **SSQ** Groupe financier

GRATUIT
6, 7 ET 8 AOÛT 2010

Fête Éco-Bio
PAYSANNE

7^e ÉDITION

Soyez inspirés par les alternatives d'ici.

- + Variété d'exposants
- + Bistro 100 % bio
- + Conférences
- + Spectacles extérieurs
- + Projection de documentaires
- + Ateliers éco-responsables
- + Animation ambulante
- Et plus encore!

À GAGNER
Paniers de produits bios
Détails au tohu.ca

TOHU (514) 376-TOHU (8648) 1 800 376-TOHU (8648) 31 direction est 34 direction nord

Montreal LA PRESSE SAO UNION BIOLOGIQUE PAYSANNE

La Coop Stm

ARTS ET SPECTACLES

FESTIVAL DE LANAUDIÈRE

Lisitsa : virtuosité d'abord



CLAUDE GINGRAS

Valentina Lisitsa en est à sa troisième visite, en trois ans, au Festival de Lanaudière et tout porte à croire qu'elle est en train de s'y constituer un véritable fan-club. On s'en réjouit pour elle, pour le Festival et, d'une certaine façon, pour la musique. Lundi soir, la grande église de Berthierville était bien remplie pour le programme Chopin qu'elle y donnait.

La soirée de lundi fut beaucoup trop longue: près de deux heures et demie, y compris un entracte d'une grosse demi-heure au cours duquel une partie du public se rassembla autour du grand piano noir très

brillant utilisé par la pianiste. Il s'agit du Steingraeber & Söhne qu'elle avait joué le 23 juillet et qu'elle reprendra demain soir. Le son m'avait paru chaleureux dans l'acoustique parfaite de l'Amphithéâtre. Lundi soir, dans la réverbération prononcée de l'église, le piano sonnait comme un autre.

Mais ce piano reste le choix personnel de la pianiste. Le représentant canadien de la marque allemande, présent au récital, avait même envoyé deux pianos, le deuxième étant destiné au mari de la pianiste, Alexei Kuznetsov. Le récital débutait en effet par le Rondo pour deux pianos op. 73, page assez quelconque, mais bien jouée.

Le deuxième piano parti, le mari aussi, Lisitsa occupait maintenant tout l'espace. Elle joua quatre œuvres, en les enchaînant si habilement que l'auditoire ne put applau-

dir qu'après la dernière. En soi, l'idée était intéressante. La Fantaisie en fa mineur, la deuxième Ballade et le quatrième Scherzo laissent peu d'impressions. Le jeu n'est plus virtuose, il est simplement bousculé, et la réverbération, à l'arrière de l'église, n'aide pas.

Je me rapproche pour les fameuses Variations sur La ci darem la mano tant vantées par Schumann et jouées ici dans une version sans orchestre. La virtuosité de la pianiste est, je le reconnais, phénoménale.

Les 24 Études op.10 et op. 25 monopolisent l'après-entracte. Presque toutes ces pièces consistent en des exercices d'une effroyable difficulté et la pianiste traverse l'ensemble avec les honneurs de la guerre. Elle aborde avec sensibilité les quelques pièces tendres comme l'op. 10 no 3 et donne un sens musical à la kyrielle d'arpèges de l'op.10 no 11. On ne tient

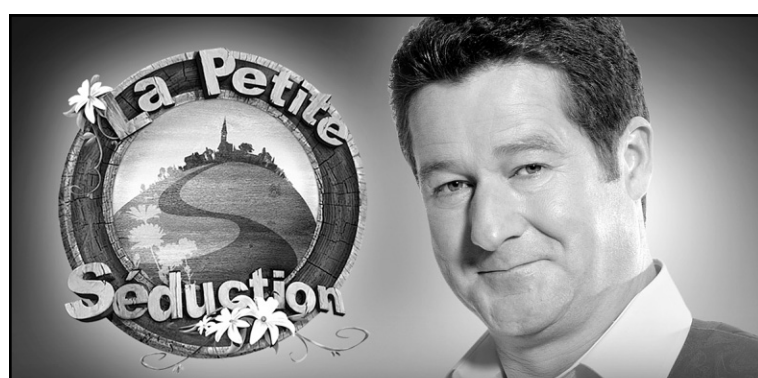
pas compte de quelques petites fautes dans les passages de très haute voltige. Mais on regrette un jeu parfois précipité où la pianiste mange des notes, on remarque que le long épisode *più lento* de l'op. 25 no 5 n'est pas assez lent, d'autres détails encore...

Pour l'ensemble, une solide réalisation des 24 Études, voire un exploit après l'exigeante première partie de programme. L'auditoire applaudit à tout rompre et avec raison. La pianiste aurait dû s'en tenir à cela, élégamment, surtout qu'il était 22h20 et qu'elle offrait un autre récital Chopin dans les prochains jours.

Retournant au piano, elle ajouta le petit *Für Elise* de Beethoven. Quel manque de goût, après tout ce Chopin! Lorsqu'elle décida de renchérir avec un autre rappel, je suis tout simplement parti. Trop, c'est trop.



PHOTO RÉMI LEMÉE, LA PRESSE
Valentina Lisitsa



CE SOIR 20 H
TÉLÉVISION

À Notre-Dame-de-la-Salette Beaucoup d'émotion pour Michel Bergeron

On n'oubliera pas de sitôt l'arrivée de Dany Turcotte et Michel Bergeron en Outaouais: digne de Pôpa dans *La petite vie!*

Durant son séjour, Michel retrouve deux grands amis et une époque chérie. Il découvre aussi un tigre géant avant que sa carrière défile sous ses yeux!



LA PRESSE

ORCHESTRE DE LA FRANCOPHONIE

À l'école de la vie... d'orchestre!

CAROLINE RODGERS
COLLABORATION SPÉCIALE

C'est un orchestre, mais avant tout une école. L'Orchestre de la Francophonie permet à de jeunes musiciens de vivre un concentré de la vie professionnelle. Son fondateur, Jean-Philippe Tremblay, dirigera la formation dans les quatre symphonies de Schumann.

«L'Orchestre de la Francophonie, c'est l'apprentissage de la vie d'orchestre en huit semaines pour des jeunes de 18 à 30 ans qui souhaitent devenir musiciens professionnels, dit-il. La moyenne d'âge est de 24 ans. Ils vivent des auditions, des répétitions, des concerts et diverses séances de formation. Ils n'ont pas l'obligation d'être francophones, mais la formation est donnée en français.»

L'aventure a commencé en 2001, lors des Jeux de la Francophonie, à l'initiative de Sheila Copps. Le projet ne devait durer que le temps

des Jeux, mais, de fil en aiguille, l'orchestre a poursuivi sa mission en donnant depuis plus de 200 concerts en plus d'effectuer une tournée de 13 villes en Chine.

L'an dernier, il a donné l'intégrale des Symphonies de Beethoven en concert, enregistrée au Palais Montcalm de Québec, sous l'étiquette Analekta. Le coffret, lancé en janvier dernier, a été bien reçu par la critique, ici comme ailleurs. «Notre choix de répertoire doit servir avant tout la mission pédagogique de l'orchestre, c'est pourquoi je privilégie ce qui va faire avancer nos musiciens sur le plan professionnel, dit Jean-Philippe Tremblay. Ce sont des symphonies qu'ils auront à jouer très souvent durant leur carrière. Nous les avons jouées en quatre soirs au Palais Montcalm, c'était une expérience géniale.»

En plus des quatre symphonies de Schumann jouées en deux soirs à la Salle Pollack, l'orchestre interprétera demain soir une œuvre commandée au jeune compositeur canadien Andrew Staniland, *Only Darkness*, avec la soprano Geneviève Couillard-Després. Une œuvre où l'on peut percevoir des influences de Schumann, selon Jean-Philippe Tremblay.

Orchestre de la Francophonie, Salle Pollack de l'Université McGill, 4 et 5 août 2010, 19h.

«FILIÈRE 13 S'IMPOSE COMME LA COMÉDIE QUÉBÉCOISE DE L'ÉTÉ»
ISABELLE HONTEBEYRIE, 7 JOURS

UN FILM DE PATRICK HUARD
SCÉNARIO ET DILOGUES DE CLAUDE LAMOTHE
UNE PRODUCTION DE PIERRE GENDRON

FILIÈRE 13

CLAUDE LEGAULT / GUILAUME LEMAY-THIVIERGE / PAUL DOUCET

DÈS AUJOURD'HUI!

www.vivafilm.com

Symposium
Artistes sur le champ
15^e anniversaire

7 et 8 août 2010 > 10h à 17h

60 artistes peintres
au
FORT-CHAMBLY

www.ville.chambly.qc.ca

LAFARGE CHAMBLY

VOILÀ! VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

Votre guide télé sur WWW.CYBERPRESSE.CA/TELE

ORSA	17 h 00	17 h 30	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
SRC	16h30 Chère Betty / Synchro		Le Téléjournal		Des squelettes	L'Épicerie	La petite séduction / Michel Bergeron		Bons baisers / Normand Brathwaite		Le Téléjournal	22h45 Nouv. sports	Des kakis et des hommes	
TVA	TVA Nouvelles		TVA Nouvelles	Sucré salé	Extrême	KM/H	Anges de la réno / Famille Yazzie		Dieu Merci! / Laurent Paquin		TVA Nouvelles	Sucré salé	LE SECRET EST DANS LA SAUCE	1h30
V	Aime Raymond	Mon oncle Charlie	La guerre des clans	Atomes crochus	Wipeout Québec	Rire et délire	Merlin / La vérité		Crimes et Mensonges / Les infiltrés		Magie Criss Angel	UFC Arts martiaux	Call TV	
TQc	Cornemuse	Toc toc toc	Kaboom!	Tactik	Tactik	Malcolm	Mad Men / Changement de décor		NOUS NOUS SOMMES TANT AIMÉS (1975)	Stefania Sandrelli, Nino Manfredi.			23h05 Les francs-tireurs	
CBC	CBC News		Coronation Street		Wheel of Fortune	Jeopardy!	Dragons' Den		The Tudors		CBC News: The National		22h55 CBC News / 23h05 The Hour	
CTV-M	Dr. Phil / P.I. Moms		CTV News		TMZ	Access Hollywood	So You Think You Can Dance / Top 4 Perform		CSI: NY		CSI: NY		CTV National News / CTV News	
GBL-Q	16h30 Young & R.	Global National	Evening News	End of My Leash	E.T. Canada	Ent. Tonight	Big Brother		Glee / Ballad / Gregg Henry		One Hundred Mile Challenge		News Final	Thirsty Traveler
ABC	The Dr. Oz Show		...Be a Millionaire?	ABC World News	Fox 44 News	Smarter-5th Grad	The Middle	The Middle	Modern Family	Cougar Town	Castle / Tick, Tick, Tick Partie 1 de 2		The Office	23h35 Nightline
CBS	Dr. Phil / P.I. Moms		Channel 3 News at 6		CBS Evening News	Ent. Tonight	Big Brother		Criminal Minds / Exit Wounds		CSI: NY		Channel 3 News	23h35 Letterman
FOX	That '70s Show	King of the Hill	The Simpsons		2 1/2 Men	2 1/2 Men	So You Think You Can Dance / Top 4 Perform		The Big Bang Years		FOX 44 News at 10		TMZ	Scrubs
NBC	First at Five	5:30 Now	Newschannel 5	NBC Nightly News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	Minute to Win It / Young Hearts		America's Got Talent		Law & Order: S.V.U. / Beef		Newschannel 5	23h35 Jay Leno
PBS-S	Curious George	Fetch!	BBC World News	Nightly Business	PBS NewsHour		The Big Bang Years		David Garrett Rock Symphonies		David Garrett Rock Symphonies		Charlie Rose	
SHOW	Mutant X / Final Judgment		Trailer Park Boys	Trailer Park Boys	Tom Stone / Solidarity Forever		AN ACCIDENTAL FRIENDSHIP (2008) avec Ben Vereen, Chandra Wilson.		SILENT HILL (2006) avec Radha Mitchell, Deborah Kara Unger, Sean Bean.	0h30				
TLC	Say Yes-Dress	Say Yes-Dress	Cake Boss	Cake Boss	Jon & Kate / Eight / The First 10 Years		Kate Plus Eight / Inside Kate's World		Kate Plus Eight / 6th Birthday Surprise		Kate Plus Eight / Home Roost		Kate Plus Eight / 6th Birthday Surprise	
ARTV	Contes d'Avonlea / À chacun son destin		Cormoran / Projets de mariage		Quelle famille!	Rumeurs	LE ROI PÊCHEUR (1991) avec Robin Williams, Amanda Plummer, Jeff Bridges.				Quelle famille!		Rumeurs	Cabine C
CD	Pris au piège / La caverne submergée		Soirées d'humour 2005 Partie 1 de 2		Biographies / Yvon Michel		Victimes / Victimes de l'église		C'est incroyable! / Nuits folles		Alliance meurtrière / L'âge d'or		Le convoi de l'extrême / Porté disparu	
Cinépop	15h45 L'HOMME QUI VOULUT ÊTRE...		DRÔLE DE COUPLE (1968) Jack Lemmon.		19h45 Pourquoi pas		LE PARC M'APPARTIENT (1986) Tommy Lee Jones.		21h45 L'ÉTOFFE DES HÉROS (1983) avec Barbara Hershey, Dennis Quaid, Sam Sheperd.	1h00				
EV	Les nouveaux explorateurs		Virée en VR / Calgary et Drumheller		Ushuaïa Nature Partie 1 de 2		Safari photos avec Austin Stevens		Roses des sables		Survivor: Aventures aux Îles Marquises		Transsibérien amour / L'Asie en Russie	
HI	Petite maison Partie 1 de 2		Je m'en souviens...		Les Canadiens en Corée		Kaamelott / Kaamelott		The Unit: Commando / Amazonas		L'AFFAIRE BEN BARKA (2007) avec Simon Abkarian, Atmen Kelif. Partie 1 de 2		Prêt-à-rhabiller	1h00
MMAX	Génération 2000 / 2000		Musicographie		Top5.Musimax.com Anglo		Célébrités et paparazzis		Génération 80 / 1984		Affaires de stars		Prêt-à-rhabiller	L'index québécois
MP	Diddy présente...	Palmarès			L'univers M+	MusiquePlus reçoit	Danse ou crève!		Diddy présente...	Nitro Circus	Tila: Célib et Bi		Tila: Célib et Bi	
RDI	Le Téléjournal	RDI santé	RDI monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Grands Reportages		Le Téléjournal		RDI économie	Le National	Le Téléjournal	23h45 Nouv. sports
S+	Sans laisser de trace / En attente		Les experts / Enquête parallèle		Protection de témoins		Brigade maritime / Sauvez le X		Brigade maritime / Mon frère		Divas de l'Au-Delà / Destin de Cristal		Sophie Parker	
SE	17h20 PLANÈTE 51 (2009)				18h55 LE POUILLEUX MILLIONNAIRE (2008) avec Anil Kapoor, Dev Patel.		CARCASSES (2009)		22h15 TONNERRE SOUS LES TROPIQUES (2008) Ben Stiller.	0h05				
TFO	Mon premier em.	Zoé Safari	Pinky Dinky Doo	Carmen campagne	Panorama	Douce folie	Le monde selon Monsanto Partie 2 de 2		TROIS SAISONS (1999) avec Don Duong, Harvey Keitel, Lola aj Guimond.		Harvey Keitel, Lola aj Guimond.		Croisée chemins	Méga const.
TVE	Prendre sa place	17h50 Questions pour un champion	Journal France 2		Marcel Cerdan, une légende française		MAIS PLAY (2006) avec Eric Savin, Benoît Magimel.		21h35 Cadeau		À table		Hors séries	TVS le journal
VIE	Maison en otage		L'espace d'un été	Petites personnes	Ma maison	Changez de décor	Maisons d'occasions / Amour fraternel		Prêt-à-changer / Danielle		Décore ta vie		Recettes vedette	Le BBO de Louis
Z	Mélinda / deux mondes / Jeux de vilains		La porte d'Atlantis / Jeu de piste		Jobs de bras	Comment c'est fait	Dollhouse / Los Angeles 2019		Mélinda / deux mondes / Esprit virtuel		Harper's Island / La lame		Les stupéfiants / S'évader d'un cercueil	
RDS	Jeux du Québec d'été 2010 (D)		Info Sports	Sports 30	LMB Baseball / White Sox de Chicago c. Tigers de Détroit (D)		Maisons d'occasions / Amour fraternel				Sports 30	Info Sports	Jeux du Québec	Défi Génacal
SPN	Connected With Prime Time Sports		Connected With Prime Time Sports		LMB Baseball / Indians de Cleveland c. Red Sox de Boston (D)						Sportsnet Connected		Jeux du Québec	Défi Génacal
TSN	Around the Horn	Interruption	Off the Record	SportsCentre	Top 10	Boxing - Prizefighter Series					SportsCentre		Prime Time Sports	
TTF	Johnny Test	Johnny Test	Les Simpson	Jimmy L'intrépide	Johnny Test	Île des défis extr.	Défis extrêmes	6teen	Les Simpson	Têtes à claques	American Dad	South Park	Les Simpson	American Dad
VRAK	Hannah Montana	Hannah Montana	Grenade avec ça?	Vie de palace	Phénomène Raven	Dans le trouble	Ma famille d'abord	Famille parfaite	Les frères Scott / Inventer sa vie		Le Loup-garou	Stan et ses stars	M. changement	Frank vs. Girard